



# L'OBSERVATEUR de l'OCCEAN

**L'environnement :  
ressource pour l'avenir**  
Prospection pétrolière  
Aide aux pays  
en développement

N° 135 JUILLET 1985

# SOMMAIRE

<b>L'ENVIRONNEMENT : RESSOURCE POUR L'AVENIR</b>	<b>3</b>
RÉUNION DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DE L'OCDE	3
Communiqué de presse	3
Déclaration	4
<b>CINQ MOYENS D'ACTION DE L'OCDE SUR L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>5</b>
<b>QUATRE THÈMES DE DISCUSSION</b>	<b>8</b>
Intégration de la politique d'environnement à d'autres politiques	8
Prévention et lutte contre la pollution	8
Gestion des ressources naturelles	9
Renforcement de la coopération avec les pays en développement	10
<b>L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 1985</b>	<b>11</b>
<b>DERNIÈRES DONNÉES SUR L'AIDE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT</b>	<b>27</b>
<b>PROSPECTION PÉTROLIÈRE : LE MONDE A BESOIN DE CHAQUE GOUTTE</b> <i>par Herman Franssen</i>	<b>29</b>
<b>PROBLÈMES ET STRATÉGIES ÉCONOMIQUES DE TROIS PAYS</b>	
Finlande	31
Islande	32
Suède	33
<b>NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE</b>	<b>34</b>

*PHOTOS Couverture : Village de Guétary et ses environs, France (Institut géographique national, Paris) ; p. 3 : L. Jouan, OCDE ; p. 5 : ministère des affaires étrangères, Danemark ; p. 6 : (gauche) Bureau international du travail, (droite) General Motors Corporation ; p. 7 : (gauche) ministère de l'environnement, France, (droite) Campbell ; p. 8 : (gauche) L. Jouan, OCDE, (centre) CCE, (droite) L. Jouan, OCDE ; p. 12-13 : A. Brucelle, Sygma ; p. 14-15 : P. Chauvel, Sygma ; p. 16 : F. Malaval ; p. 18 : F. Givord ; p. 20 : C. Averous ; p. 22 : C. Platiau, S.A.M. ; p. 23 : Collection Varin-Visage, Jacana ; p. 24-25 : R. Canessa ; p. 27 : Zafar Press Photo Service, Belgique ; p. 29 : Ledry, Sygma ; p. 31 : Anna-Liisa Harki, Ulkoasiainministeriö Kuva-Arkisto ; p. 32 : Mats Wide Lund Jr., Icelandic Photo and Press Service ; p. 33 : ASEA.*

# L'OBSERVATEUR de l'**OCDE**

N° 135

juillet 1985

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

**BUREAUX DE LA RÉDACTION:**  
Service de l'information de l'OCDE,  
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

**Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.**

Abonnement (un an) - Tél : (1) 524.81.66  
F48,00 £4.80 \$EU11.00  
Le numéro :  
F9,00 £0.90 \$EU2.00

**RÉDACTEUR EN CHEF :** Jane Bussière  
**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT :**  
Ulla Ranhall-Reyners  
**ASSISTANTE :**  
Yannick Pizzinat

**CONCEPTION ARTISTIQUE ET  
RÉALISATION TECHNIQUE :**  
Gérald Tingaud

**RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :**  
Silvia Thompson Lépot

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef

# L'environnement : ressource pour l'avenir



*Huguette Bouchardeau, ministre français de l'environnement et président de la réunion, avec Jean-Claude Paye, Secrétaire général de l'OCDE (en haut, à gauche). Pieter Winsemius, ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Pays-Bas, et Shigeru Ishimoto, ministre d'État chargé de l'environnement, Japon (en haut, à droite). Kurt Steyrer, ministre fédéral de la santé et de la protection de l'environnement, Autriche, et George Lennkh, chef de la Délégation permanente de l'Autriche auprès de l'OCDE (en bas, à gauche). Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'environnement, Canada, et William Jenkins, chef de la Délégation permanente du Canada auprès de l'OCDE (en bas, à droite).*

## Réunion des ministres de l'environnement de l'OCDE

### Communiqué de presse

Le comité de l'environnement de l'OCDE s'est réuni au niveau ministériel à Paris, du 18 au 20 juin 1985, sous la présidence de Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement de la France. Les vice-présidents étaient Ralph Willis, ministre fédéral de l'emploi et des relations professionnelles de l'Australie, Kurt Steyrer, ministre fédéral de la santé et de la protection de l'environnement de l'Autriche, Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'environnement du Canada et Shigeru Ishimoto, ministre d'État pour l'environnement, du Japon.

Un rapport exhaustif sur l'état de l'environnement dans les pays Membres de l'OCDE avait été établi en vue de la réunion (voir p. 11). Des progrès sensibles ont été réalisés depuis la dernière réunion des ministres de l'environnement des pays de l'OCDE, en

1979, dans un certain nombre de domaines particulièrement préoccupants. Le cadre juridique et institutionnel, de même que la base d'informations sur lesquels repose la gestion de l'environnement ont encore été améliorés au cours de la période récente dans de nombreux pays Membres de l'OCDE.

Les ministres se sont toutefois accordés à reconnaître, à la lumière des conclusions énoncées dans le rapport, que beaucoup restait encore à faire. En particulier, la dispersion de substances toxiques provenant d'une vaste gamme de sources et d'utilisations, de même que les effets cumulatifs et étendus de la pollution atmosphérique, exigent que de nouvelles mesures soient prises sans retard. Ils sont aussi convenus qu'il importait d'améliorer la gestion et la protection de l'eau, des sols, des forêts et de la faune et de la flore sauvages afin de soutenir le développement économique futur. Ils ont noté, à cet égard, que les questions relatives à la gestion des ressources naturelles devaient être

envisagées dans une perspective mondiale incluant les pays en développement.

Les actions qui seront entreprises ou intensifiées devront s'appuyer sur les résultats des travaux de l'OCDE sur les questions d'environnement qui, ces dernières années, ont été orientés selon trois grands axes : environnement et économie ; produits chimiques et environnement ; ressources, énergie et environnement.

Les ministres ont noté en particulier que :

- des études approfondies sur la relation entre la protection de l'environnement et l'économie avaient déjà été réalisées à l'OCDE, et que leurs résultats avaient été présentés à la Conférence de l'OCDE sur « l'environnement et l'économie », tenue en juin 1984
- des progrès notables avaient été accomplis dans l'établissement d'un système de contrôle et de gestion des nouveaux produits chimiques dans le cadre de l'OCDE
- un système de surveillance et de contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux était en cours d'élaboration à l'OCDE
- les travaux de l'Organisation avaient conduit à définir des orientations spécifiques permettant de mieux intégrer les impératifs en matière d'énergie et d'environnement
- des informations sur des moyens efficaces par rapport à leur coût pour répondre à certains problèmes de pollution de l'air et de l'eau étaient réunies de façon continue à l'OCDE et utilisées pour élaborer des orientations à l'intention des pouvoirs publics.

Les ministres se sont félicités des recommandations, découlant des travaux en cours à l'OCDE (voir p. 5).

Les ministres ont indiqué dans les grandes lignes comment ils envisageaient l'évolution future dans quatre grands domaines interdépendants (voir p. 8).

Au nom de leurs gouvernements, les ministres ont adopté une déclaration définissant les actions prioritaires ainsi que les principes directeurs relatifs à l'évolution future de la politique d'environnement.

## Déclaration

Les gouvernements<sup>1</sup> des pays Membres de l'OCDE et de la Yougoslavie

- affirmant que l'amélioration continue de l'environnement et une croissance économique durable sont, pour les pays Membres de l'OCDE, des objectifs essentiels, interdépendants et qui se renforcent l'un l'autre
  - conscients que la politique de l'environnement englobe de plus en plus souvent la gestion des ressources naturelles
  - conscients que des efforts plus intenses et globaux sont requis aux niveaux national et international pour résoudre les problèmes pressants d'environnement en tenant compte de manière appropriée des conditions de l'environnement et des niveaux de développement économique
  - reconnaissant que les responsabilités et les nécessités d'action en matière de protection de l'environnement ne prennent pas fin aux frontières nationales, et affirmant la nécessité d'intensifier la coopération internationale pour traiter les problèmes d'environnement qui ont un caractère mondial ou régional ou qui ont des répercussions sur des pays limitrophes
  - ayant à l'esprit que l'OCDE est une instance dans laquelle les pays Membres peuvent favoriser l'intégration des politiques d'environnement, des politiques économiques et d'autres politiques
  - ayant aussi à l'esprit les nouvelles orientations des politiques d'environnement qui sont proposées dans les conclusions adoptées en 1984 par la Conférence de l'OCDE sur l'environnement et l'économie et en 1985 par la Conférence de l'OCDE sur la coopération internationale en matière de mouvements transfrontières de déchets dangereux
  - conscients des graves difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement dans la gestion de leur environnement
- Déclarent qu'ils entendent :

• veiller à ce que les considérations d'environnement soient pleinement prises en compte à un stade précoce de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques économiques et autres, dans des domaines tels que l'agriculture, l'industrie, l'énergie et les transports. Ils favoriseront l'intégration effective de ces politiques, notamment :

- en définissant des objectifs complémentaires
- en renforçant la coordination entre les autorités compétentes
- en améliorant les aides à la décision
- en développant l'utilisation des études d'impact sur l'environnement et d'instruments économiques appropriés
- en élargissant la participation du public
- répondre à la nécessité d'améliorer la qualité de l'environnement dans les zones urbaines en assurant une coordination plus étroite entre les politiques d'environnement et les autres politiques pertinentes
- réduire la pollution globale par des mesures générales de contrôle, afin de ne pas reporter les problèmes d'un secteur de l'environnement sur un autre
- obtenir, par des mesures vigoureuses au niveau national et par une coopération internationale, des réductions rapides et réelles des émissions des principaux polluants atmosphériques provenant de sources fixes et mobiles, de manière à assurer une qualité de l'air et des niveaux de dépôts acides acceptables du point de vue de l'environnement, et à prévenir et atténuer les atteintes à la santé et à l'environnement
- appuyer les efforts visant à mettre sur le marché des véhicules à moteur moins polluants et à assurer dans les meilleurs délais des approvisionnements suffisants en essence sans plomb dans tous les pays Membres
- parvenir, grâce à des efforts partagés et coordonnés, à un contrôle plus efficace des produits chimiques nouveaux et existants, depuis leur fabrication jusqu'à leur élimination finale
- renforcer le contrôle de la production et de l'élimination des déchets dangereux et mettre en place un système efficace et juridiquement contraignant de contrôle de leurs mouvements transfrontières, y compris de leurs mouvements à destination de pays non-membres
- chercher à introduire plus de flexibilité, d'efficacité et d'efficacité économique dans la conception et la mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution, en particulier en appliquant de façon cohérente le principe pollueur-payeur et en utilisant plus efficacement des instruments économiques en liaison avec les réglementations
- améliorer la gestion des ressources naturelles en recourant à une approche intégrée, en vue d'assurer la durabilité à long terme de ces ressources du point de vue de l'environnement et de l'économie ; à cette fin, ils mettront au point des mécanismes et des techniques appropriés, notamment des méthodes plus précises d'évaluation des ressources
- veiller à l'adoption de mesures appropriées de contrôle des installations potentiellement dangereuses, notamment de mesures de prévention des accidents
- intensifier leurs efforts en vue de contribuer à un développement ménageant l'environnement dans les pays en développement
- aborder les questions d'environnement qui se font jour, comme les changements climatiques pouvant résulter des activités humaines et les problèmes d'environnement que posent les nouvelles techniques de pointe telles que la biotechnologie, ainsi que les perspectives qu'offrent ces techniques
- favoriser l'obtention, l'échange et la publication de données comparables au plan international à propos de la situation de l'environnement et promouvoir l'établissement de prévisions plus précises en vue d'améliorer les principes de gestion de l'environnement et de fournir au public une information meilleure et plus rapide
- poursuivre à l'OCDE les travaux allant dans le sens de ces objectifs.

1. La mention de « gouvernements » est réputée valoir aussi pour les Communautés européennes.

# Cinq moyens d'action de l'OCDE sur l'environnement

Le Conseil de l'OCDE a approuvé cinq moyens d'action proposés par le comité de l'environnement réuni au niveau ministériel.

## 1 Coopération internationale en matière de mouvements transfrontières de déchets dangereux



Le CONSEIL de l'OCDE  
DÉCIDE :

- d'élaborer un système international permettant un contrôle efficace des mouvements transfrontières de déchets dangereux, qui comprendra des instruments appropriés de l'OCDE tels que de nouveaux actes du Conseil portant sur la notification, l'identification et le contrôle de ces mouvements transfrontières, ainsi qu'un accord international de caractère juridiquement contraignant

CHARGE le comité de l'environnement :

- d'entreprendre les travaux nécessaires pour mettre en œuvre cette Résolution, de manière à présenter avant la fin de 1987 des propositions sous la forme d'instruments appropriés de l'OCDE et d'un projet d'accord international
- d'évaluer, après consultation avec d'autres organisations internationales compétentes, si l'accord devrait être élaboré de manière à pouvoir être ouvert non seulement aux pays Membres de l'OCDE mais également à d'autres pays intéressés
- de fonder le système international sur les principes énoncés dans la Décision et Recommandation du Conseil sur les mouvements

transfrontières de déchets dangereux<sup>1</sup>, tout en les développant davantage à la lumière des conclusions et recommandations de la Conférence de l'OCDE sur la coopération internationale en matière de mouvements transfrontières de déchets dangereux auxquelles les ministres de l'environnement des pays Membres de l'OCDE ont ultérieurement donné leur aval (*le texte des conclusions et des recommandations suit*).

La CONFÉRENCE  
CONCLUT :

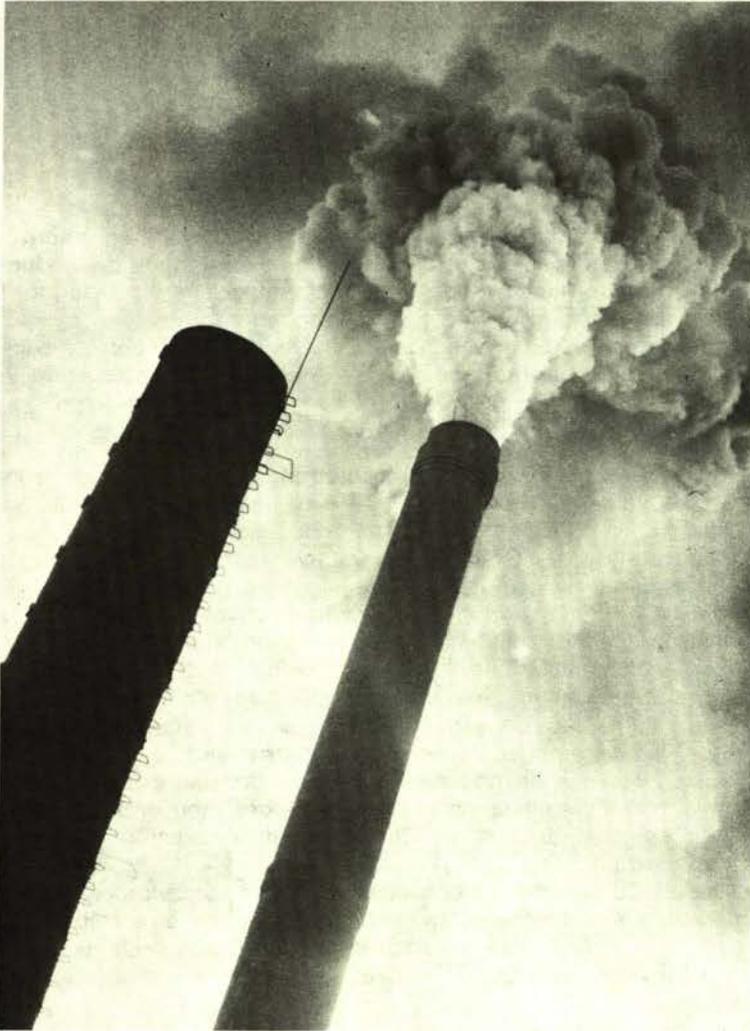
- que la mise en place d'un système de l'OCDE implique des obligations internes de surveillance, de contrôle et d'exécution pour les pays Membres de l'OCDE participant au système
- que l'élaboration d'un système de l'OCDE doit, en priorité, comporter des principes et des procédures en matière de mouvements transfrontières de déchets dangereux dans lesquels interviennent également des pays non-membres
- que la mise en œuvre efficace d'un tel système de contrôle exige par conséquent un renforcement de la coopération internationale entre pays Membres de l'OCDE et dans un cadre plus large

RECOMMANDE :

- que l'OCDE élabore un système international efficace de contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux qui se fonde sur les principes énoncés dans la décision et recommandation du Conseil de l'OCDE sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux, tout en les développant davantage
- que ce système aborde les questions relatives aux mouvements transfrontières de déchets dangereux ; la priorité devrait être accordée aux questions à propos desquelles des progrès plus rapides apparaissent nécessaires et possibles, y compris l'établissement d'une liste convenue de déchets dangereux
- que le système comprenne des instruments appropriés de l'OCDE, tels que de nouveaux actes du Conseil, portant sur la notification, l'identification et le contrôle des mouvements transfrontières, ainsi qu'un accord international de caractère juridiquement contraignant
- que l'OCDE évalue, en consultation avec d'autres organisations internationales compétentes, si l'accord devrait être élaboré de manière à pouvoir être ouvert à la signature non seulement des pays Membres de l'OCDE mais également à celle d'autres pays intéressés
- que le système reconnaisse et mette en œuvre le principe selon lequel les pays Membres de l'OCDE n'appliqueront pas aux mouvements transfrontières de déchets dangereux intéressant des pays non-membres des mesures de contrôle moins rigoureuses que celles qu'ils appliquent aux mouvements n'intéressant que des pays Membres, et ne permettront pas que des mouvements de déchets dangereux vers des pays non-membres aient lieu à moins que les autorités appropriées du pays importateur et de tout pays non-membre de transit n'y consentent et que les déchets dangereux ne soient acheminés vers des installations adéquates d'élimination dans le pays importateur
- que l'OCDE prenne les initiatives nécessaires concernant les moyens de mettre en œuvre ces conclusions et recommandations, en vue de présenter des propositions sous la forme d'instruments appropriés de l'OCDE et d'un projet d'accord international avant la fin de 1987
- que les pays de l'OCDE favorisent l'établissement d'installations adéquates d'élimination pour la gestion des déchets dangereux au niveau national, car une telle action peut rendre moins nécessaires les mouvements transfrontières de déchets dangereux
- que l'OCDE prenne en outre les initiatives nécessaires pour faire en sorte que les pays Membres de l'OCDE s'assurent, pour ce qui concerne les projets de développement et d'investissement auxquels eux-mêmes ou leurs entreprises participent, que des mesures appropriées sont prises pour prévenir ou réduire la formation de déchets dangereux et que des installations adéquates existent ou sont mises en place pour le traitement et l'élimination de ces déchets.

1. Voir l'Observateur de l'OCDE, no. 127, mars 1984.

## 2 Lutte contre la pollution atmosphérique due à l'utilisation de combustibles fossiles



Le CONSEIL de l'OCDE

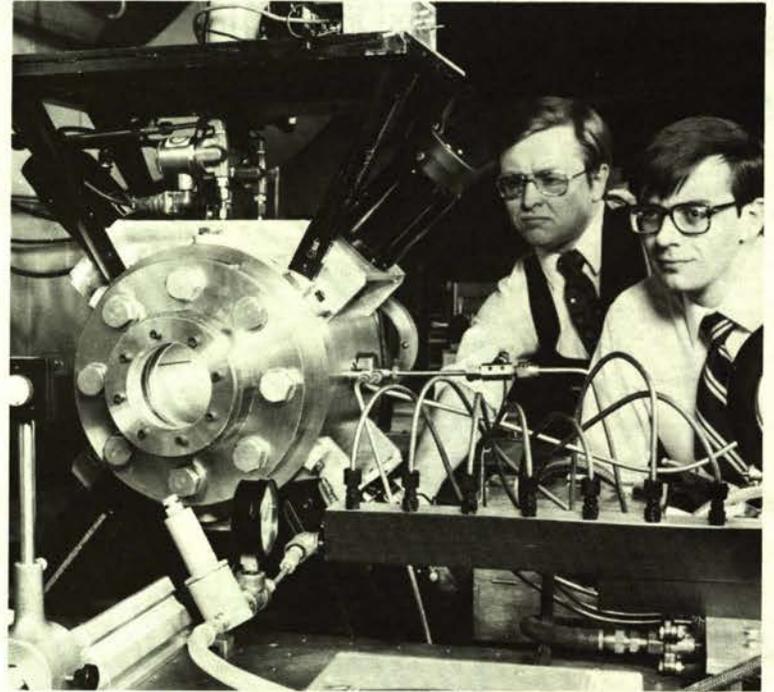
RECOMMANDE que les pays Membres :

- poursuivent des politiques visant à lutter plus efficacement contre la pollution atmosphérique due aux émissions d'oxydes de soufre et d'azote, d'hydrocarbures, et de particules provenant des sources fixes et mobiles dans leurs pays, de façon à atteindre un niveau de qualité de l'air et de retombée de polluants acceptable pour l'environnement
- atteignent cet objectif en combinant de manière appropriée une partie ou la totalité des moyens ci-après :
  - utilisation plus efficace de l'énergie
  - utilisation de combustibles fossiles moins polluants
  - augmentation de la part des sources d'énergie non fossiles dans une mesure compatible avec les autres objectifs
  - utilisation de techniques de combustion plus modernes et moins polluantes pour l'environnement
  - adoption de mesures de lutte plus sévères contre les émissions de polluants atmosphériques
- élaborent des stratégies de lutte cohérentes contre les émissions, à l'échelon régional ou national, éventuellement coordonnées sur le plan international, et qui pourraient comprendre des normes d'émissions s'appliquant aux diverses catégories de pollueurs, des limites supérieures d'émissions régionales ou nationales, ou d'autres moyens efficaces pour réduire les niveaux d'émission
- encouragent activement les activités de recherche et développement coordonnées à l'échelon international et destinées à améliorer la compréhension des phénomènes atmosphériques et des effets de la pollution de l'air sur l'homme et l'environnement et

à perfectionner les techniques de combustion des combustibles fossiles ainsi que la lutte contre les émissions de polluants

- coopèrent pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sur les émissions de polluants atmosphériques par diverses catégories de pollueurs
- se réfèrent aux principes directeurs<sup>2</sup> qui sont partie intégrante de la présente Recommandation, pour renforcer leurs actions visant à réduire la pollution atmosphérique.

## 3 Options énergétiques respectant l'environnement, et leur application



Appareil expérimental de combustion chez General Motors utilisé dans la recherche sur les économies de carburant.

Le CONSEIL de l'OCDE

RECOMMANDE que les pays Membres, dans le contexte de leurs politiques à long terme sur l'énergie et l'environnement, identifient et mettent en œuvre des options énergétiques respectant l'environnement, compatibles avec leurs grands objectifs économiques et sociaux :

- en resserrant les liens institutionnels entre les responsables des politiques relatives à l'énergie et à l'environnement dès le début et tout au long du processus d'élaboration de ces politiques
- en mettant au point et utilisant des méthodes d'analyse des problèmes d'énergie et d'environnement
- en encourageant l'identification des avantages réels pour l'environnement des politiques visant à promouvoir l'amélioration des rendements énergétiques
- en identifiant et réduisant les obstacles à l'application de stratégies énergétiques respectant l'environnement
- en veillant à ce que les coûts dus à une protection efficace de l'environnement, aux différents stades de la production, de la transformation et de l'utilisation de l'énergie, soient bien intégrés dans les prix de toutes les formes d'énergie
- en améliorant la clarté, l'efficacité et la prévisibilité des réglementations
- en identifiant et en prenant en compte, dès les premiers stades d'élaboration des décisions, les implications pour l'environnement des politiques énergétiques ainsi que les implications pour l'énergie des politiques d'environnement
- en se référant aux objectifs et éléments des options énergétiques favorables à l'environnement<sup>2</sup>.

2. Le texte peut être obtenu auprès de l'Observateur de l'OCDE.



## Quatre thèmes de discussion



Lee M. Thomas avec Edward J. Streator, chef de la Délégation permanente des États-Unis auprès de l'OCDE ; Clinton Davis ; Ralph Willis avec Fred Argy, chef de la Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OCDE.

### Intégration de la politique d'environnement à d'autres politiques

A quelques exceptions près, le secteur de l'énergie par exemple, les questions d'environnement demeurent couramment à la traîne lorsque des décisions importantes sont prises dans les autres domaines d'action des pouvoirs publics. Dans le meilleur des cas, elles sont introduites après coup. Pour arriver à une meilleure intégration, il est indispensable que ceux qui prennent des décisions en matière d'environnement soient familiers avec le mode de pensée, la façon de percevoir les choses et la manière d'agir de leurs homologues du secteur privé. La solution des problèmes d'environnement doit être trouvée sur le site même des usines et des exploitations agricoles, dans les laboratoires des entreprises, chimiques et autres, dans les universités, sur les tables de dessin des producteurs d'automobiles et d'autres biens de consommation durables. Notre objectif doit être de faire en sorte que les décideurs du secteur privé se sentent concernés et qu'ils soient motivés pour réaliser nos objectifs environnementaux.

Nous ne pouvons espérer obtenir cet engagement que si nous avons quelque chose à offrir en échange. A cette fin, nous avons mis au point aux Pays-Bas ce que nous appelons la méthode du groupe-cible. Elle signifie que nous reconnaissons les circonstances particulières dont les acteurs de chaque secteur industriel doivent tenir compte pour se conformer aux prescriptions en matière d'environnement. C'est aussi une méthode globale et cohérente. Cette caractéristique est essentielle car nous perdrons rapidement toute crédibilité si, jour après jour, nous ajoutons des exigences ou si nous modifions fréquemment nos objectifs en raison d'effets secondaires imprévus ou sous-estimés des activités du secteur privé sur l'environnement. Lorsque incertitudes il y a, elles doivent être explicitées et prises en considération dans des plans d'urgence. Un troisième élément de notre approche consiste à trouver des solutions qui soient efficaces par rapport à leur coût, exigent un minimum de formalités et n'entraînent aucune perturbation évitable des conditions de production et de commercialisation.

Plutôt que séparément – pollution de l'air, de l'eau, etc. – nous abordons les problèmes d'environnement en les situant dans un réseau global de milieux et d'écosystèmes interdépendants, dont le total représente plus que la somme des différentes parties. A cette fin, les politiques sont formulées en termes de grandes « questions » d'environnement – acidification, eutrophisation, diffusion des substances dangereuses, etc.

Notre démarche ne se réduit pas à une reformulation des textes. Elle suppose une manière différente d'organiser les travaux, de définir les équilibres, de déterminer les priorités et, par conséquent, d'aborder et d'influer sur les politiques menées dans d'autres domaines.

Cela suppose aussi une étroite coopération au sein du gouvernement et de l'administration. Chose capitale, car les politiques à caractère anticipatif doivent faire intervenir d'autres ministères et organismes. La coopération doit faire en sorte que les décideurs dans tous les domaines soient parfaitement conscients des relations entre les considérations environnementales et les leurs, et, mieux encore, prennent l'initiative de mesures en faveur de l'environnement.

Nous en sommes encore dans une phase d'apprentissage. Toutefois, je puis avancer sans risque d'erreur que la participation précoce et étroite d'autres organismes publics a stimulé l'intégration des considérations d'environnement dans les autres politiques concernées. Lorsqu'un climat de confiance et de respect mutuels s'est établi, des possibilités de faire des avancées en matière d'environnement existent.

PIETER WINSEMIUS

ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement,  
Pays-Bas

### Prévention et lutte contre la pollution

Qu'il me soit permis d'énumérer les problèmes qui seront vraisemblablement les plus urgents au cours des quelques prochaines années. En premier lieu, les *polluants atmosphériques classiques* continuent à être préoccupants, surtout dans les agglomérations qui ne satisfont pas encore aux normes de qualité de l'air ambiant concernant l'ozone (composante majeure du smog photochimique). Il apparaît évident que nous avons besoin de stratégies nouvelles pour combattre ces problèmes déjà anciens. L'expérience nous montre que les polluants se répandent souvent en dehors du bassin aérien où ils ont été rejetés. C'est pourquoi beaucoup de nos méthodes de lutte doivent avoir une portée régionale plutôt que locale. En outre, de nombreux polluants entrent en interaction dans l'atmosphère – une modification de la concentration de l'un peut influencer sur la concentration d'un autre. Les pluies acides et le smog photochimique à l'échelle régionale sont des exemples de mélanges de polluants que forment les fines particules – l'ozone, les oxydes de soufre, les oxydes d'azote et leurs produits dérivés – qui ont des effets non seulement en milieu urbain, mais au-delà.

Par ailleurs, nos connaissances sur la nature et l'ampleur du problème des *polluants atmosphériques toxiques* ont progressé au cours des cinq dernières années. De ce fait, nous sommes amenés à développer et à réorienter certaines des méthodes que nous utilisons pour aborder ce problème. Nous avons appris que toutes sortes d'activités inhérentes à une société moderne avaient pour effet d'accroître les rejets de polluants atmosphériques toxiques : non seulement de grands procédés industriels, mais aussi des activités banales et à petite échelle (conduire une voiture, faire le plein, se servir chez soi d'un poêle à bois, recourir au nettoyage à sec).

Même dans les pays développés, la *pollution de l'eau* doit être strictement surveillée. Un nombre inquiétant de stations municipales d'épuration des eaux usées ne fonctionnent pas de façon acceptable ou sont surchargées, et de trop nombreuses installations industrielles ne se conforment pas aux limites de rejet qui leur ont été imposées. Nous devrions intensifier les programmes locaux visant à assurer le respect des normes et renforcer les mesures nationales contre les installations municipales et industrielles qui ne sont pas en règle. En outre, la pollution imputable à des sources diffuses, comme les engrais azotés, les pesticides et les écoulements urbains, n'a pas encore été suffisamment réduite. C'est une question complexe, car les stratégies de lutte doivent s'adapter au lieu où se pose le problème et entraînent des modifications de l'utilisation des sols et des pratiques agricoles.

Quant aux *déchets dangereux*, d'innombrables décharges abandonnées constituent une menace immédiate pour l'environnement et pour la santé publique. Nous avons constaté aux États-Unis que chaque site posait un problème complexe et particulier, qui met à rude épreuve nos instruments d'analyse. Pour choisir les sites d'élimination finale et le traitement à appliquer, nous devons, avant de passer à l'action, analyser les risques et les coûts de chaque solution possible.

Les décisions que nous prenons à propos des déchets dangereux impliquent souvent que ceux-ci doivent franchir des frontières nationales. Les travaux de l'OCDE visant à définir un mécanisme international de repérage et une marche à suivre pour ces transports transfrontières méritent une priorité élevée au cours des prochaines années.

Autre problème difficile, les *produits chimiques et pesticides* commerciaux existants dont les effets sur la santé humaine et sur l'environnement n'ont pas encore fait l'objet d'essais suffisants. Nous devons continuer à étudier ces produits, ainsi que les produits nouveaux dont la commercialisation est envisagée. Depuis les années 70, de nombreux pays de l'OCDE ont adopté des lois sur le contrôle des produits chimiques toxiques. Nous pouvons être fiers aussi des progrès accomplis vers l'harmonisation internationale de nos programmes nationaux dans ce domaine, grâce aux efforts conjoints dans le cadre du programme de l'OCDE sur les produits chimiques. Nous pouvons faire avancer encore davantage ce programme.

Nous sommes tous conscients que la pollution par les produits chimiques toxiques peut passer d'un milieu de l'environnement à un autre — de l'air à l'eau, des eaux de surface aux eaux souterraines, de l'eau au sol, etc. Pourtant, la plupart de nos stratégies de lutte contre la pollution se composent de programmes distincts, généralement axés sur des milieux déterminés. Nous devons tenir compte du transfert possible de polluants d'un milieu à un autre au cours des opérations de lutte contre la pollution. C'est ainsi que l'élimination des polluants de l'eau provenant des usines de produits chimiques organiques entraîne souvent la libération de composés organiques volatils dans l'atmosphère, ce qui peut susciter des problèmes de santé dans la région environnante. Autre exemple : la pollution imputable aux sources diffuses. Un moyen de prévenir la pollution des eaux de surface par les ruissellements d'origine agricole consiste à retenir plus longtemps l'eau sur le sol, de façon que celui-ci s'en imprègne. Mais l'infiltration de l'eau dans le sol pourrait donner naissance à un problème d'ampleur inconnue lié à la présence de pesticides dans les eaux souterraines.

*Les problèmes atmosphériques mondiaux*, comme la modification du climat par les activités humaines et l'appauvrissement de la couche d'ozone, constituent un autre ensemble de questions auxquelles nous devons accorder une plus grande attention. La solution de ces problèmes exige une intense coopération internationale, car dans les deux cas, les mesures prises par un seul pays ne suffiront pas à empêcher les atteintes à la santé, à l'environnement et au climat.

Les produits chimiques toxiques et les déchets dangereux, en raison notamment de la facilité avec laquelle ils peuvent passer d'un milieu à un autre, représentent un défi de caractère tout à fait nouveau en matière de lutte contre la pollution. Si on n'y fait pas face de façon satisfaisante, les transferts entre milieux peuvent compromettre les acquis durement gagnés de nos principaux programmes de protection de l'environnement. Ce défi nous remet une fois encore en mémoire les premières leçons que nous avons apprises à propos de l'environnement ; la planète sur laquelle nous vivons est un système clos. Il n'existe aucun « ailleurs » où jeter des choses.

Quels enseignements peuvent retirer de tout cela ceux d'entre nous qui gèrent des organismes de lutte contre la pollution ? En premier lieu, nous devons, à mesure que nous étendons nos réglementations et nos programmes, trouver des moyens d'analyser des systèmes globaux. En deuxième lieu, nous devons poursuivre nos efforts en vue d'estimer de façon plus précise le risque pour la santé humaine et pour l'environnement. En troisième lieu, nous devrions commencer à prendre en compte, dans nos pratiques de lutte, la réduction des risques et les effets sur ces risques de tout transfert entre milieux. Nous devons aussi nous enquerir d'un nouveau type d'informations — analyse intégrée des risques et nouvelles méthodes de gestion intégrée dans le cadre d'un programme — qui pourront nous aider à faire face à ces problèmes. Il nous faudra aussi mettre davantage l'accent sur la réduction de la pollution à la source. Nous nous attacherons à ce que l'industrie consacre moins d'argent à l'élimination d'incrément de risques de plus en plus faibles et dépense davantage pour la mise au point de procédés et de produits moins polluants.

Une telle démarche compliquera assurément notre travail, mais, en nous faisant franchir une nouvelle étape dans la lutte contre la pollution, elle nous aidera à résoudre la nouvelle génération de problèmes de pollution à laquelle nous devons à présent faire face.

LEE M. THOMAS

Administrator, Environmental Protection Agency, États Unis

## Gestion des ressources naturelles

La tâche la plus difficile qui nous attend dans le domaine de l'environnement pour les dix prochaines années consiste à gérer avec discernement les ressources naturelles dans la perspective d'une croissance économique durable. La dégradation des ressources fondamentales — eaux, sols, forêts, flore et faune — présente un caractère progressif et cumulatif. Faute d'agir sans tarder, nous risquons de voir la situation se détériorer et devenir — résultat de crises de grande ampleur affectant l'environnement — en fin de compte une de nos principales préoccupations, à l'échelle nationale comme internationale. Déjà des préoccupations de caractère mondial et la nécessité de programmes de secours alimentaire et d'aide massive pour faire face aux conséquences de la dégradation du sol et de la sécheresse dans la région soudano-sahélienne, nous fournissent l'évidence cruelle d'une gestion inappropriée des ressources. Pouvons-nous nous permettre d'attendre, pour agir, que ces problèmes prennent des proportions dramatiques ?

Aujourd'hui, la plupart des pays ont pris des dispositions législatives et adopté une réglementation pour lutter contre la pollution provoquée par les substances chimiques dangereuses. Et d'importants accords internationaux allant dans ce sens ont été négociés. Dans ce domaine, comme dans la lutte contre la

pollution, les pays de l'OCDE ont mis au point des arrangements visant à protéger l'environnement, même si des efforts supplémentaires sont nécessaires, surtout pour affronter des problèmes aussi difficiles que celui des pluies acides.

Nous sommes tous conscients des liens qui existent entre la santé de l'économie et l'état des ressources naturelles sur lesquelles elle repose. Lorsque les ressources naturelles sont exploitées sans tenir dûment compte des répercussions de cette exploitation, des problèmes affectant la stabilité économique peuvent surgir à moyen ou long terme. Il existe maints exemples à travers le monde où une détérioration grave des ressources naturelles – sols et eaux – a sapé les fondements mêmes de la croissance économique. L'Australie n'est pas le seul pays où certaines pratiques antérieures ont provoqué la dégradation de ressources naturelles, principalement du sol, limitant ainsi les chances d'une croissance économique sur des bases structurelles saines.

La gestion des ressources naturelles, élément-clé d'une répartition rationnelle des ressources nationales, représente un nouveau défi pour les administrations responsables de l'environnement – dans les pays de l'OCDE comme ailleurs. La tâche est complexe. Un large éventail de politiques économiques, sociales, agricoles, commerciales, d'aide au développement et à l'environnement influent sur l'utilisation des ressources naturelles. Aussi, si nous voulons gérer de façon rationnelle et efficace les ressources naturelles, la définition de lignes directrices et l'amélioration des techniques prenant en compte les interactions entre toutes ces politiques s'imposent.

Un long chemin a été parcouru depuis que nous avons reconnu en 1979 la nécessité d'élaborer des politiques à caractère anticipatif pour lutter contre la pollution. Il est maintenant urgent pour les pays de l'OCDE comme pour les autres de les approfondir afin d'assurer une croissance économique structurellement saine à moyen et à long termes reposant sur des ressources naturelles également saines.

Nous devons atteindre ces objectifs par une meilleure formulation de nos politiques et l'amélioration de la rationalité et l'efficacité de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Pour nous, le principe fondamental d'une telle gestion est de veiller à l'efficacité à long terme de l'utilisation de ces ressources. L'intégration des politiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles aux autres politiques devrait contribuer de façon déterminante à résoudre les problèmes de gestion des ressources naturelles auxquels sont confrontés les pays de l'OCDE et leurs partenaires commerciaux, en particulier les pays en développement.

RALPH WILLIS

ministre de l'emploi et des relations professionnelles, Australie

## Renforcement de la coopération avec les pays en développement

L'ampleur de la détérioration de l'environnement dans certaines parties du tiers monde est telle que ces régions peuvent devenir définitivement impropres à entretenir la vie. Le drame provoqué actuellement en Afrique par la sécheresse et la désertification a révélé l'étendue véritable de la crise de l'environnement.

Devant l'une des plus grandes catastrophes naturelles de ce siècle, nous devons nous demander ce qui doit être fait pour éviter une crise encore plus grave que celle à laquelle nous sommes confrontés et mettre un terme à l'extraordinaire paradoxe que représente le contraste entre nos sociétés de consommation au Nord et une pauvreté croissante et une production agricole en chute libre au Sud.

Les pays industrialisés de l'OCDE jouent un rôle très important dans la croissance des pays en développement. En effet, nos pays fournissent de façon directe, ou par l'intermédiaire d'institutions financières, la majeure partie de l'aide au développement. Cela entraîne, pour nos gouvernements comme pour nos entreprises

privées, des responsabilités dans la protection de l'environnement de ces pays.

Plusieurs critères devraient guider notre action dans la coopération au développement :

- la gestion des ressources vivantes et des ressources naturelles non renouvelables est un objectif essentiel de la politique de développement
- le développement économique et la protection de l'environnement sont non seulement compatibles mais se renforcent mutuellement
- tous programmes et projets devraient s'assortir d'une évaluation de leur impact sur l'environnement
- les stratégies de protection et les programmes d'aide aux pays en développement devraient être encouragés et appuyés tant au stade de leur élaboration que de leur mise en œuvre
- l'aide aux pays en développement devrait avoir pour corollaire de renforcer l'aptitude de ces pays à gérer leur environnement.

J'ai la ferme conviction qu'une bonne politique de coopération au développement doit mettre l'accent à la fois sur la nécessité d'une politique à long terme et d'une véritable gestion de l'environnement. Plusieurs conséquences en découlent :

- les gouvernements doivent mieux prendre conscience de l'importance du rôle joué par la politique de l'environnement pour parvenir à un développement durable
- il doit y avoir une participation effective de la population locale
- les diverses agences d'aide au développement et organismes de financement doivent coordonner plus étroitement leur action
- une attention plus soutenue doit être apportée à l'interaction entre croissance démographique, d'une part, environnement, ressources et développement, d'autre part.

Les thèmes spécifiques auxquels doit être donnée la priorité sont les suivants :

- lutte contre la désertification
- exploitation plus rationnelle du cheptel d'élevage et des espèces sauvages
- gestion des ressources en eau
- effort particulier en faveur du développement rural.

Il faudrait procéder systématiquement à l'évaluation de l'impact sur l'environnement de tous les programmes et projets susceptibles d'avoir des effets importants. Dans cette optique, des solutions de rechange devraient être proposées pour permettre aux pays en développement et aux pays coopérants de choisir ensemble la solution qui répond le mieux aux impératifs du développement économique mais aussi de la protection de l'environnement, qui devient ainsi l'un des critères déterminants dans le choix des techniques à employer.

Les pays industrialisés de l'OCDE doivent également se préoccuper de l'exportation de substances dangereuses vers les pays en développement et la construction d'installations industrielles peu sûres. Il suffit de mentionner le nom de Bhopal pour mettre en relief l'urgente nécessité de mesures efficaces.

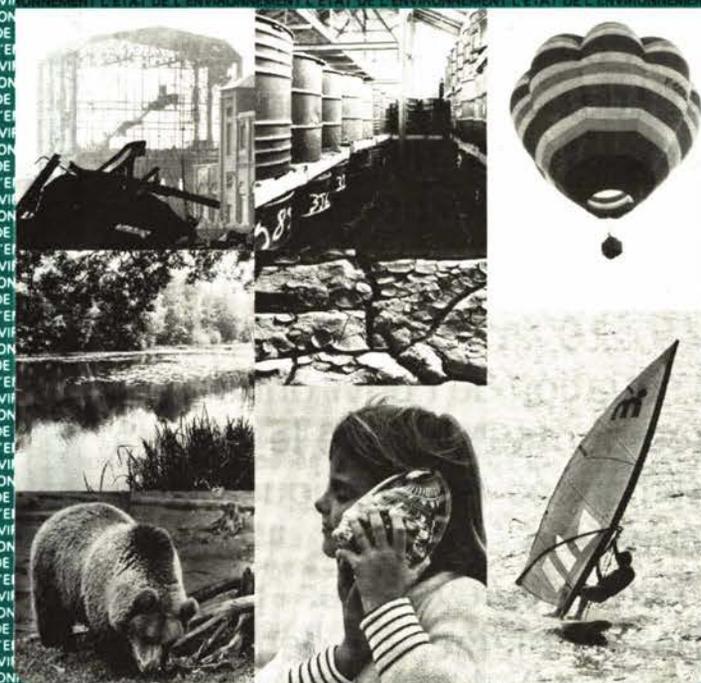
Pour conclure j'émettrai quelques idées et suggestions d'action.

- Les pays de l'OCDE devraient envisager de constituer un fonds pour aider les pays du tiers monde à financer les études d'impact sur l'environnement de leurs projets et programmes de développement.
- Les gouvernements de tous les pays de l'OCDE devraient examiner, de concert avec les pays qui en expriment le désir, les lignes directrices les plus appropriées pour une stratégie de développement compatible avec la protection et l'amélioration durables de l'environnement. Les gouvernements des pays Membres de l'OCDE, qui disposent de l'expérience et des compétences en matière de lutte contre la pollution, apporteraient une contribution inestimable s'ils les partageaient avec les pays en développement qui ont à faire face aujourd'hui à de graves problèmes d'environnement.

CLINTON DAVIS

Commission des Communautés européennes

# L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 1985



# QUEL EST L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS DE L'OCDE

**P**our la deuxième fois, l'OCDE prend le pouls de l'environnement dans les pays Membres. Y a-t-il eu dégradation ? Quelle a été l'influence de la croissance économique ralentie et des politiques menées par les pouvoirs publics ?

Si l'on a posé les mêmes questions qu'il y a six ans<sup>1</sup>, le champ d'investigation a été élargi et l'outil raffiné. Outre l'eau, l'air, le sol, le bruit, la faune et la flore, on s'est penché sur trois domaines dont la situation est devenue plus préoccupante : la forêt, l'environnement marin, les déchets et substances dangereuses.

Pour ce qui est de l'outil, le premier recueil international de statistiques sur l'environnement<sup>2</sup> est venu s'ajouter aux études nationales et à l'enquête spéciale du groupe d'experts.

Soumis à la réunion ministérielle du comité de l'environnement les 18, 19 et 20 juin 1985, ce panorama global de la situation de l'environnement dans les pays Membres permet de faire le point à un moment où des difficultés économiques plus immédiates ont tendance à prédominer. Il devrait contribuer à mieux faire percevoir les progrès accomplis, mais aussi les problèmes qui demeurent et les préoccupations nouvelles qui émergent.

Les pages qui suivent présentent une brève synthèse des différents domaines traités dans le rapport<sup>3</sup>.

1. *L'Observateur de l'OCDE*, n° 98, mai 1979.
2. *Données OCDE sur l'environnement – Compendium 1985*, OCDE, Paris, 1985 ; s'y référer pour renseignements et définitions complémentaires concernant les tableaux et les graphiques des pages suivantes.
3. *L'état de l'environnement*, OCDE, Paris, 1985.

Malgré la croissance ralentie au cours de la période 1979-85, les activités industrielles, les transports, la production, l'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'utilisation de l'énergie continuent à



## PRESSIONS ET RÉACTIONS

exercer de lourdes pressions sur l'environnement dans les pays de l'OCDE. Pressions qui demeurent, nouvelles pressions qui émergent en même temps qu'évoluent les réactions de l'opinion publique.



### Activités économiques

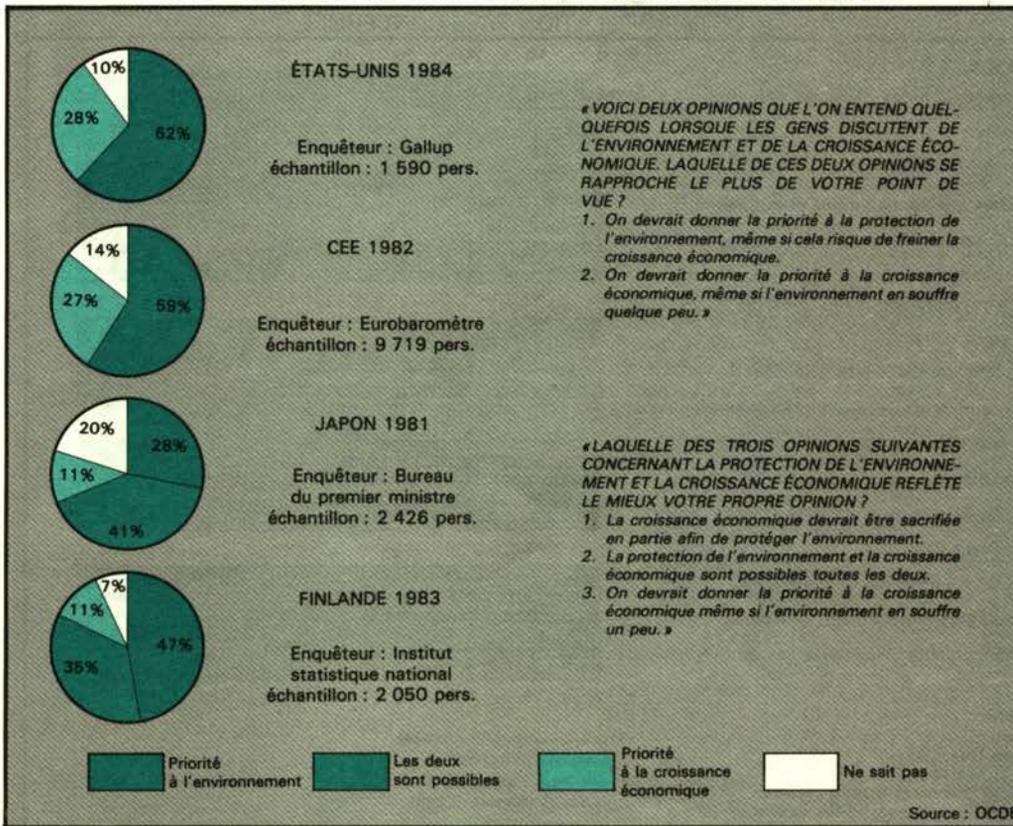
Le rapport dégage trois principales conclusions quant aux liens qui existent entre l'activité économique et l'environnement – conclusions qui sont susceptibles de servir de trame à l'action des pouvoirs publics.

**Premièrement**, si le niveau général de l'activité économique détermine l'intensité des pressions sur l'environnement et, par conséquent, l'évolution de son état, le changement structurel de l'économie offre de nouvelles opportunités tout en faisant naître de nouvelles préoccupations. Un exemple : le secteur de l'énergie. Il est incontestable que l'efficacité énergétique accrue des économies des pays de l'OCDE (diminution de l'énergie consommée par unité produite de 25 % au Japon sur une période de 10 ans, et de 15 à 20 % aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni) continue à réduire les pressions exercées sur l'environnement. Mais il est tout aussi évident que l'évolution dans l'utilisation de l'énergie – moins de pétrole (-289 millions

de tonnes d'équivalent pétrole en 10 ans pour la zone OCDE), davantage de charbon (+ 168 mtep) et d'énergie nucléaire (+ 148 mtep) – entraîne des changements dans les types de polluants rejetés, les déchets produits, la structure des risques professionnels et des risques pour le public et l'environnement naturel. Le recours accru à la production d'énergie dans les pays de l'OCDE eux-mêmes (nucléaire et hydraulique, charbon et hydrocarbures) a conduit à une sorte d'« importation » des problèmes d'environnement qui y sont associés.

Autre exemple : si le déclin des industries lourdes traditionnelles a contribué à réduire les émissions de polluants classiques, il a également créé, à la suite de la fermeture des usines, des problèmes de friches industrielles et de sols contaminés. Quant aux secteurs en croissance, ils génèrent de nouveaux types de problèmes où interviennent des polluants toxiques, des déchets dangereux et des risques d'accidents industriels. Ces changements signifient également que l'on aboutit à de nouvelles répartitions géographiques, à l'échelle nationale et internationale, des

### ENQUÊTE D'OPINION PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



pressions qu'exerce l'industrie sur l'environnement.

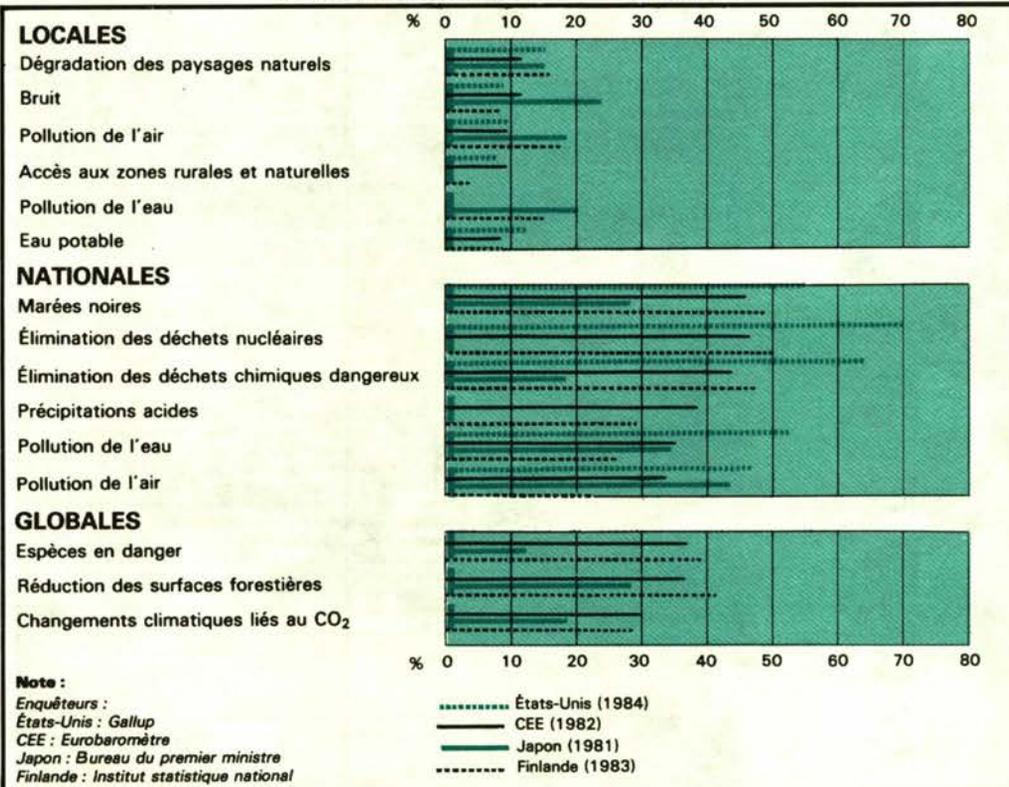
**Deuxièmement**, les politiques économiques ont, et auront, une influence notable sur l'état de l'environnement : les politiques fiscales ne sont souvent pas neutres ; les subventions versées, par exemple, à l'agriculture ou aux transports orientent la nature et l'ampleur de ces secteurs, donc leurs effets sur l'environnement ; les politiques commerciales agissent sur des produits importants pour l'environnement (produits chimiques ou automobiles...) ou sur des ressources naturelles comme les forêts, la faune et la flore ; les politiques d'investissement à l'étranger, les pratiques du financement privé et de l'aide bi ou multilatérale ont – explicitement ou implicitement – des impacts sur l'environnement ; les facteurs économiques qui influent sur les taux de change affectent le prix des ressources naturelles.

**Troisièmement**, les politiques de lutte contre la pollution ont, au niveau macro-économique (PNB, inflation, échanges, emploi), des effets nets très faibles – légèrement positifs ou négatifs, mais dans tous les cas à peine notables.

### Opinion publique

Un échantillon de plus de 15 000 personnes dans 13 pays (États-Unis, Japon, Finlande et les 10 pays de la CEE) et un cadre commun établi à l'initiative de l'OCDE ont permis de recueillir l'opinion qu'ont sur l'environnement les citoyens des pays Membres. Les dossiers ainsi rassemblés montrent que, malgré les problèmes de l'heure, seule une faible minorité est prête à sacrifier un certain degré d'amélioration de l'environnement à la croissance économique lorsqu'un tel choix est proposé. Chose peut-être plus surprenante : les préoccupations sont plus grandes pour les problèmes d'environnement à l'échelon national ou global qu'au niveau local. Une explication possible : si seule une proportion relativement faible de la population est directement exposée à de graves problèmes au niveau local, il y a une prise de conscience de plus en plus forte de l'interdépendance géographique des questions environnementales et une inquiétude croissante quant aux conséquences potentielles, pour les générations futures, d'une dégradation de l'environnement et des ressources naturelles.

### ENQUÊTE D'OPINION PRÉOCCUPATIONS LOCALES, NATIONALES ET GLOBALES % DE LA POPULATION TRÈS CONCERNÉE



La quantité de déchets produits annuellement dans les pays de l'OCDE atteint 350 millions de tonnes pour les déchets urbains – 450 kg par habitant – et 1 000 millions de tonnes pour les déchets



## DÉCHETS ET SUBSTANCES DANGEREUSES

industriels. Près de la moitié des déchets urbains et industriels est produite aux États-Unis, la part de l'Europe étant importante pour les premiers, celle du Japon pour les seconds. Les autres déchets



comprennent ceux provenant de l'agriculture, des industries extractives, des démolitions, de la production d'énergie, ainsi que les boues d'épuration et de dragage.

### Gestion des déchets municipaux

Les déchets de près de la totalité de la population sont désormais collectés dans les pays industrialisés et évacués dans de bonnes ou d'excellentes conditions de sécurité pour l'environnement et les habitants. Dans les pays moins industrialisés, les résultats sont également satisfaisants pour les zones urbaines. La gestion des déchets municipaux a en outre été améliorée au cours des cinq dernières années, grâce au recyclage et surtout à la collecte séparée des déchets à la source et à la récupération d'énergie (tout particulièrement à la production de combustibles dérivés de déchets).

### Substances dangereuses et déchets industriels

L'industrie est, et restera, la source principale de déchets tant du point de vue des quantités que du degré de toxicité ; elle fabrique aussi des produits – tels que les produits chimiques – dont certains sont potentiellement dangereux. Si des

progrès relativement importants ont été accomplis, notamment en matière de contrôle des nouveaux produits chimiques et de traitement de déchets dangereux, d'importants problèmes demeurent :

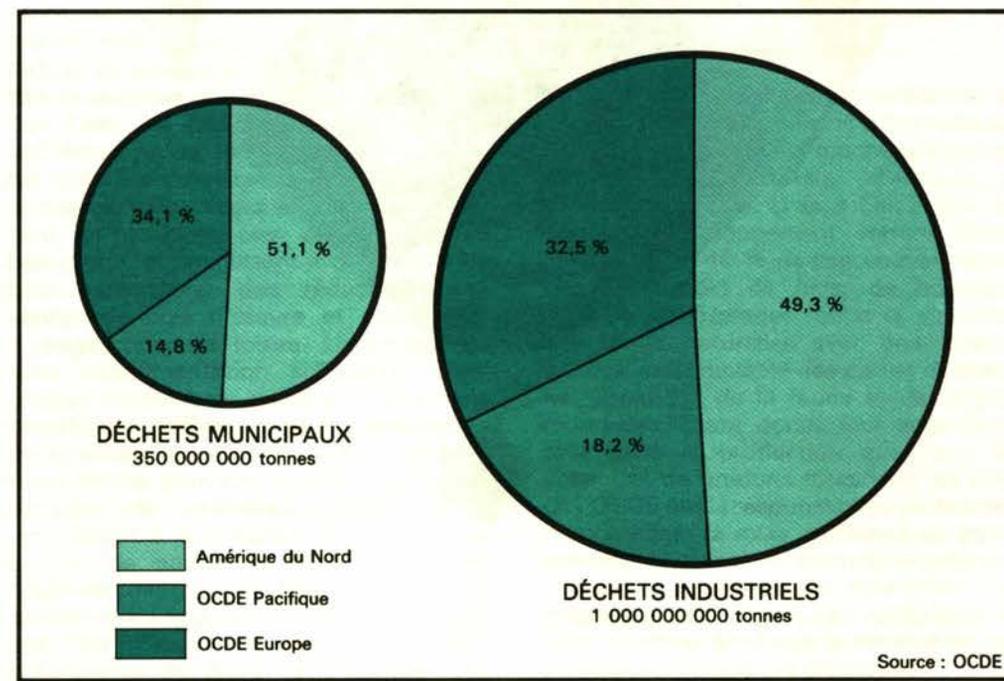
- sélection et contrôle des produits chimiques existants (relativement peu ont été testés de façon satisfaisante quant à leurs effets sur la santé et sur l'environnement)
- développement et mise en œuvre de mesures plus efficaces de prévention des accidents et de contrôle lors du transport national et international de substances dangereuses
- nettoyage des décharges de déchets dangereux et des sites contaminés abandonnés ; localisation des nouveaux équipements de traitement et d'élimination.

### PRODUCTION ET MOUVEMENTS DE DÉCHETS DANGEREUX 1983

Régions	Déchets dangereux produits (millions de tonnes)	Nombre de passages de frontière par an
Amérique du Nord	268	5 000
OCDE Pacifique	8	—
OCDE Europe	24	100 000
<b>Total OCDE</b>	<b>300</b>	<b>105 000</b>

Source : OCDE

### DÉCHETS MUNICIPAUX ET INDUSTRIELS DANS LA ZONE OCDE 1980



## AIR

Les pays de l'OCDE émettent environ 60 % de la pollution atmosphérique d'origine humaine de la planète : 77 % des oxydes de carbone, 54 % des oxydes d'azote, 50 % des oxydes de soufre et 27 % des particules. A l'intérieur de la

zone, la part de l'Amérique du Nord dépasse celle de l'Europe qui, à son tour, dépasse celle des pays du Pacifique – non seulement en nombre de tonnes, mais aussi en tonnes par dollar de produit intérieur brut.



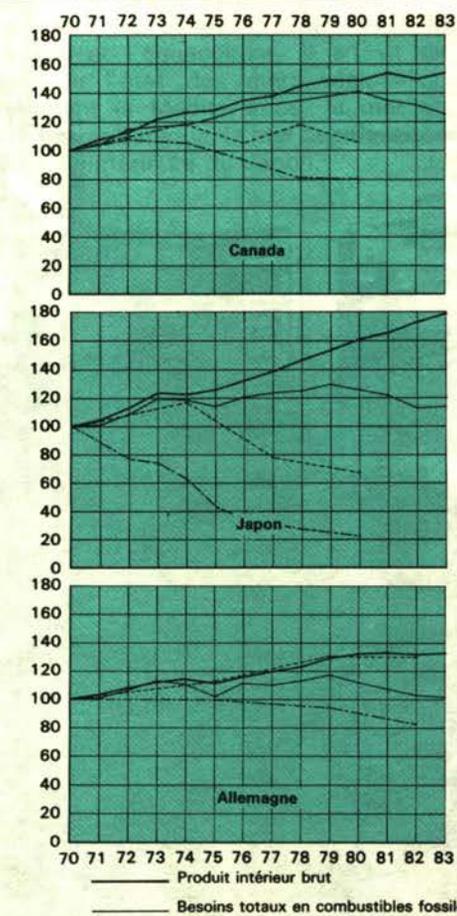
### Polluants traditionnels

Des progrès ont été réalisés pour les émissions des polluants traditionnels. Dans les grands pays, les émissions de SO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub>, par exemple, ont diminué ces dernières années sous l'effet de plusieurs facteurs : croissance économique ralentie ; plus grande efficacité énergétique des économies nationales, particulièrement en combustibles fossiles (économies d'énergie, plus large utilisation du nucléaire) ; politiques de protection de l'environnement (combustibles plus propres et équipements de contrôle des émissions dans les centrales). Ces résultats doivent cependant être renforcés et un certain nombre de pays, notamment européens, s'y sont engagés.

### Pollution urbaine

A l'exception de certaines villes en Europe du sud et de certaines villes industrielles, le progrès dans la lutte contre la

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'OXYDES  
1970 :





## EAUX INTÉRIEURES

### Qualité

Les pays qui ont pris des mesures pour améliorer la qualité des eaux intérieures – traitement des effluents municipaux et

industriels, techniques de production moins polluantes – ont obtenu une stabilisation ou une diminution de la pollution par les matières oxydables biodégradables. Cinquante-quatre pour cent de la popula-



tion totale des pays de l'OCDE, soit 450 millions de personnes, sont désormais desservis par des installations de traitement des eaux usées. Augmentation globale qui cependant cache de fortes variations entre pays : de moins de 35 % (Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Japon) à plus de 65 % (Allemagne, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse).

L'accroissement quasi général des pollutions de sources diffuses, notamment de la pollution par les engrais nitrés des eaux de surface et des eaux souterraines, continue à poser de sérieux problèmes. Les substances dues à la pollution diffuse, par les pesticides et les engrais, ou par ruissellement d'eaux dans les villes, sont pour la plupart réfractaires aux traitements

courants d'épuration à cause soit de leurs caractères physico-chimiques, soit, justement, à cause de leur origine diffuse.

Les lacs sont souvent touchés par l'eutrophisation, due aux composés du phosphore et de l'azote, et, lorsqu'ils se trouvent dans des zones sensibles, sont acidifiés par les précipitations qui transfèrent à l'eau la pollution atmosphérique.

### Eau potable

La qualité de l'eau potable reste satisfaisante en général, mais suscite dans certaines zones urbaines et industrielles des préoccupations croissantes. L'augmentation de la consommation et du nombre d'utilisateurs approvisionnés par les réseaux municipaux d'eau potable nécessite souvent l'utilisation de sources

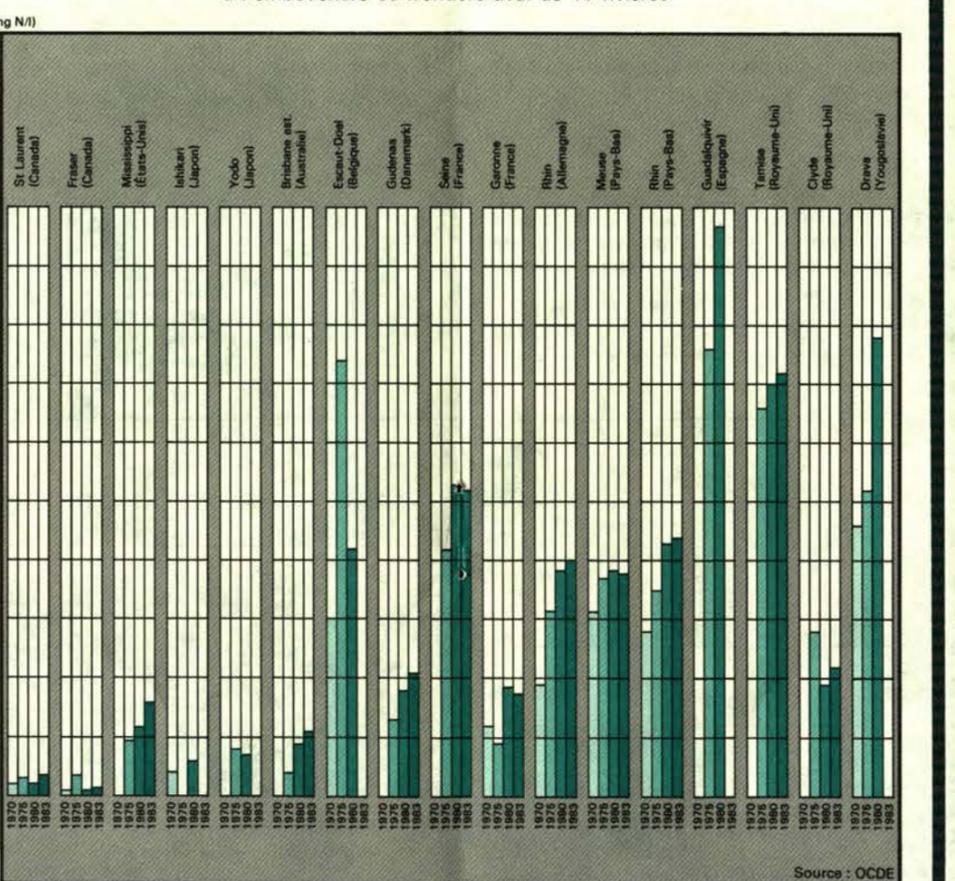
d'approvisionnement de qualité inférieure, et le traitement de ces eaux par d'importantes quantités de chlore. Diverses études montrent que, même après traitement, de nombreux micropolluants subsistent dans l'eau et que d'autres se forment à la suite de la chloration : les composés organochlorés par exemple, dont certaines études suggèrent qu'ils pourraient être cancérigènes.

### Gestion des ressources en eau

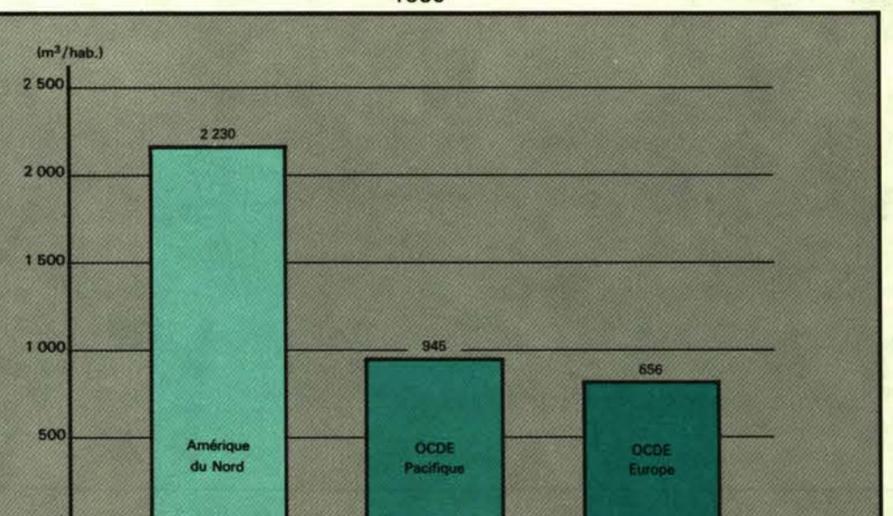
Il y a une forte interdépendance entre la gestion quantitative des eaux (barrages, régulation des débits des rivières, etc.) et les problèmes qualitatifs des eaux de surface et souterraines. La simple rareté naturelle des eaux, la détérioration des nappes souterraines et les sécheresses

périodiques limitent d'une manière générale les disponibilités en eau en même temps que les demandes augmentent : pour l'irrigation, le développement urbain, la production d'énergie et, dans une moindre mesure, pour la consommation industrielle et les activités de loisirs. Certaines parties des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de l'Europe méridionale ont connu des difficultés récurrentes d'approvisionnement. Quant aux inondations, elles causent d'importants dommages aux personnes et aux biens : les principales inondations identifiées depuis dix ans dans les pays de l'OCDE ont causé la mort d'un millier de personnes environ et des dommages matériels supérieurs à 5 milliards de dollars. Ces chiffres plaident pour un renforcement des politiques préventives.

### QUALITÉ DE L'EAU CONCENTRATION EN NITRATES à l'embouchure ou frontière aval de 17 rivières



### PRÉLÈVEMENTS D'EAU PAR HABITANT, 1980



	(m³/hab.)	(m³/hab.)	
Allemagne	686	Italie	985
Australie	1281	Japon	923
Autriche	298	Norvège	489
Belgique	917	Nouvelle-Zélande	383
Canada	1509	Pays-Bas	997
Danemark	239	Portugal	1062
Espagne	1016	Royaume-Uni	226
États-Unis	2306	Suède	479
Finlande	775	Suisse	108
France	633	Turquie	669
Grèce	720	Yougoslavie	392

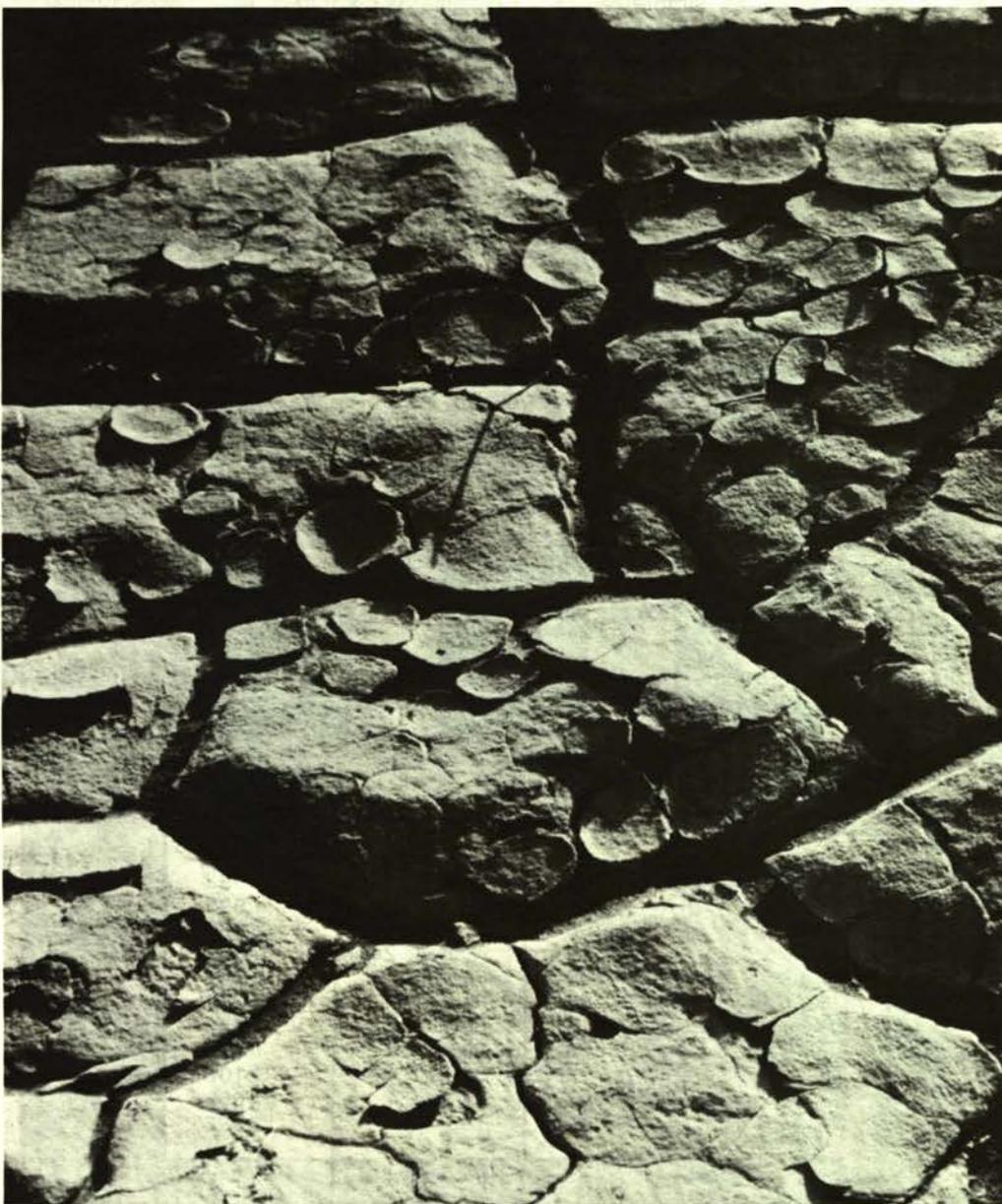
Source : OCDE

## SOLS ET FORÊTS

### Dégradation ...

Les pressions que subissent les sols sont extrêmement nombreuses : pollution – décharges inadéquates, pesticides, épandage de boues de stations d'épuration, pluies acides – érosion hydrique et éolienne, désertification, salinisation. Les sols sont aussi l'objet d'une demande et

d'une compétition accrues de l'industrie, du secteur de l'énergie, des transports, du développement urbain, du tourisme, de l'agriculture et de la sylviculture. Les zones particulièrement critiques sont les terres agricoles de bonne qualité à la périphérie des villes, les zones côtières, les parcs naturels, les zones humides. Enfin, l'utili-



sation des sols est une des plus importantes variables dans la détermination du niveau de risque lié aux catastrophes naturelles : la densité de population et l'augmentation du capital en bâtiments et infrastructures dans les zones exposées conduisent presque automatiquement à un accroissement des dommages.

Même s'ils n'affectent pas tous les mêmes zones ou pays, ces problèmes, par leur accumulation, conduisent à une dégradation globale des sols qui préoccupe, ou devrait préoccuper, les pays de l'OCDE.

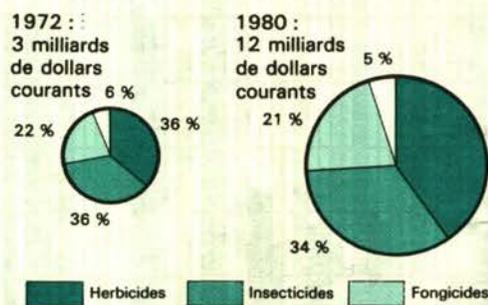
### ...et gestion des sols

Préoccupation qui devrait être d'autant plus vive que la dégradation a eu lieu malgré certains progrès incontestables dans la gestion des sols. Les zones protégées se sont par exemple considérablement accrues : les parcs nationaux et réserves naturelles ont augmenté de 62 000 km<sup>2</sup> entre 1970 et 1984 en Europe, et de 315 000 km<sup>2</sup> en Amérique du Nord. Autre exemple : la mise en œuvre des procédures d'étude d'impact a permis de mieux prendre en compte l'environnement dans les processus de décision et de réalisation de grands projets, notamment d'infrastructure.

### Terres agricoles

Les terres agricoles sont dans la plupart des pays de plus en plus exposées à la dégradation. D'abord, parce que les pratiques agricoles sont aujourd'hui très inten-

### VENTES DE PAR TYPE,



### PAR RÉGION %

Regions	Herbicides	Insecticides
Amérique du Nord	32	23
Japon	7	11
OCDE Europe	23	12
Reste du monde	18	54
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

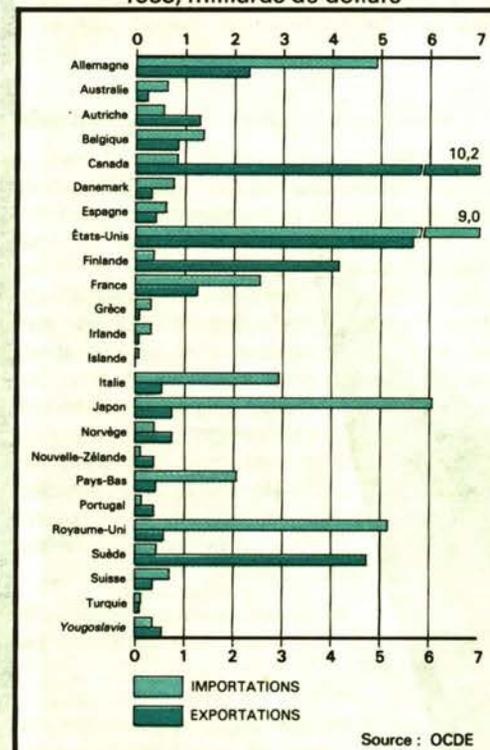
Source : *Agrochemicals Outlook for the 1980's*, 1st Wood Mackenzie Conf

sives en machines, en énergie, en engrais et en pesticides. Ensuite, l'érosion et la désertification affectent des centaines de milliers de km<sup>2</sup> de sols agricoles des pays de l'OCDE, principalement aux États-Unis, en Australie et dans les pays méditerranéens. Certaines pratiques et politiques agricoles favorisent ces types de dégradation, chose d'autant plus absurde que, lorsqu'elles sont bien conçues, des politiques de protection contre l'érosion ou la désertification peuvent être économiquement rentables. Enfin, l'expansion de plus en plus diffuse des villes dans beaucoup de pays continue à consommer des terres agricoles, souvent de très bonne qualité, à des rythmes soutenus : entre 1970 et 1980, près de 3 % des terres agricoles aux États-Unis, 2,5 % en Italie, 1 % en France et 1,2 % au Royaume-Uni.

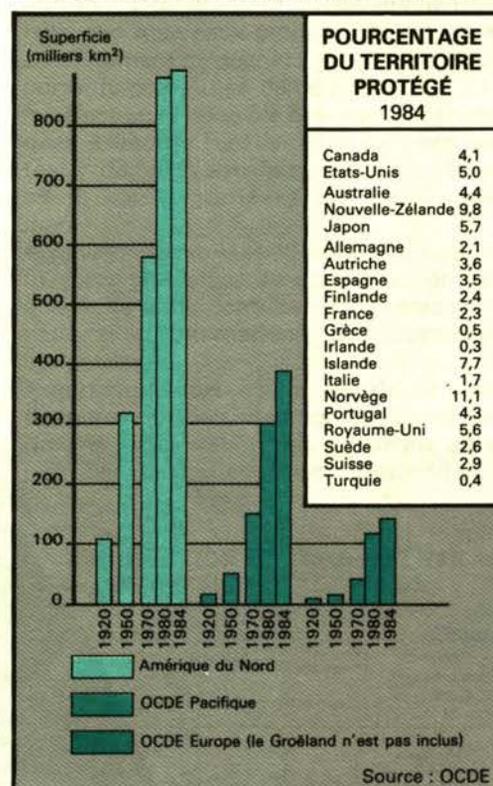
### Ressources forestières dans les pays de l'OCDE ...

Les ressources de la zone OCDE représentent 22 % de la superficie mondiale des forêts et zones boisées, et assurent 27 % de la production mondiale de bois. La superficie totale est stable, le volume du stock sur pied dans les forêts exploitables est en nette progression. En ce qui concerne les produits de l'industrie forestière, les pays de l'OCDE contribuent pour 65 % à la production mondiale et pour environ 80 % aux échanges mondiaux. Mais les ressources sont inégalement réparties : par exemple, l'Amérique du Nord et l'Europe septentrionale expor-

### COMMERCE DE PRODUITS DE L'INDUSTRIE DU BOIS, 1983, milliards de dollars



### SUPERFICIE DES ZONES PROTÉGÉES



tent une large partie de leurs produits forestiers, alors que les pays d'Europe occidentale et le Japon sont gros importateurs.

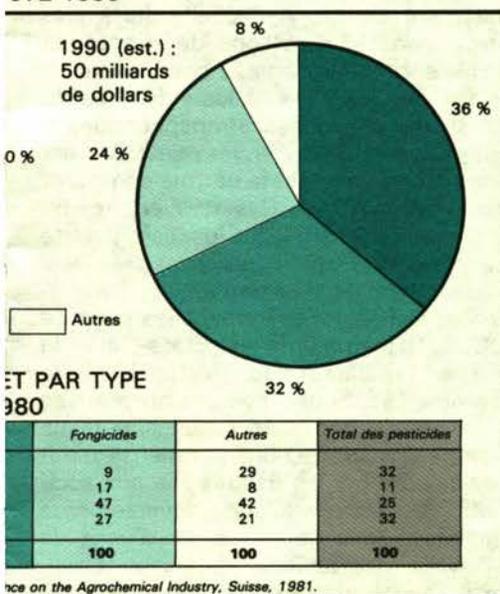
Les conflits entre le poids économique de ce secteur et les préoccupations écologiques sont importants et doivent être réduits ou résolus si l'on veut préserver le rôle écologique que jouent les forêts pour l'air, l'eau, les sols et la vie sauvage. Les sécheresses, les tempêtes, les insectes, les maladies parasitaires et les polluants atmosphériques attaquent les arbres sur pied, en particulier ceux de faible qualité biologique, et conduisent à des pertes de bois exploitable, des réductions des ventes de bois d'œuvre et des pertes d'usages pour les loisirs. L'introduction, sans expérimentation suffisante, d'espèces provenant de zones aux conditions climatiques différentes et les techniques de sylviculture orientées vers un profit à court terme, peuvent, à plus long terme, entraîner une instabilité écologique imprévue. Quant à la pollution de l'air par les oxydes de soufre et d'azote, par les photo-oxydants et certains métaux, elle contribue à l'aggravation des dommages que l'on observe dans certaines forêts d'Amérique du Nord et d'Europe. Les

incendies, dus à la foudre ou à la négligence humaine, peuvent être désastreux pour les forêts et autres formations végétales rendues vulnérables par les conditions climatiques : c'est le cas en Floride et dans les régions méditerranéennes.

### ...et dans le monde

Les forêts mondiales disparaissent au rythme de 15 à 20 millions d'hectares par an, les régions les plus touchées étant les zones humides d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. D'ici à l'an 2000, les pays en développement verront disparaître environ 40 % de leur couvert forestier. Le besoin de bois, de nouveaux champs et pâturages réduit la superficie des forêts naturelles avec pour conséquence vraisemblable des pertes de matériel génétique de la faune et de la flore mondiales. Étant donné leur importance tant dans la production que dans les échanges de produits forestiers, les pays de l'OCDE ont la responsabilité particulière d'encourager la mise en œuvre de politiques forestières et commerciales propres à corriger et à prévenir une répartition géographique trop inégale des ressources en bois d'œuvre, ainsi que la diminution des ressources forestières tropicales.

### PESTICIDES 1972-1990





Malgré le rôle écologique, économique et social important que joue la mer, ce n'est qu'au cours des cinq à dix dernières années que les préoccupations relatives à l'environnement marin se sont vraiment développées, et que l'on a commencé à prendre des mesures de protection. Cela tient en partie au fait que les informations sur l'état de l'environnement marin et son évolution sont insuffisantes. Celles qui sont disponibles permettent d'observer une diminution des niveaux de pollution pour quelques produits toxiques dont beaucoup de gouvernements ont interdit l'usage ou les rejets (le DDT et les PCB par exemple), mais l'état des eaux littorales reste encore une préoccupation dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier dans certaines zones utilisées pour la baignade et l'aquaculture. Il en va de même de l'état des mers régionales, notamment la Méditerranée, la mer du Nord, la mer Baltique, la mer des Caraïbes ou la mer intérieure du Japon.

### **Pollution par les hydrocarbures**

La pollution par les hydrocarbures est quasi permanente. A l'échelle de la planète, environ 3,5 millions de tonnes de pétrole sont rejetés en mer chaque année. Les fleuves, les villes et les industries du littoral, les retombées atmosphériques y sont pour près de 50 %, les rejets dus aux transports maritimes de pétrole comptant pour environ 40 %. Ces derniers rejets, accidentels ou non, sont localisés : route des pétroliers, zones proches des lieux d'exploitation et des terminaux ; ils concernent tout particulièrement les pays de l'OCDE, notamment les États-Unis, la France, le Japon, le Portugal et le Royaume-Uni. Si des mesures préventives et de surveillance, ainsi qu'un plus faible tonnage transporté, ont permis de diminuer aujourd'hui les risques liés aux accidents de pétroliers, les déversements réguliers d'eaux de ballast ou d'eaux de nettoyage des soutes continuent. Enfin, l'exploration et l'exploitation des res-

## ENVIRONNEMENT MARIN

sources énergétiques en mer se développent de plus en plus dans les zones maritimes proches des pays de l'OCDE.

### Autres rejets

Les rejets dans l'environnement marin de matières oxydables et de micro-organismes transportés par les fleuves diminuent dans la majorité des pays de l'OCDE. Les établissements humains du littoral s'équipent peu à peu, quoique souvent tardivement, de stations d'épuration des eaux usées. Les rejets, par les fleuves et les industries du littoral, d'autres produits potentiellement polluants comme les phosphates, les nitrates et certains métaux lourds augmentent cependant dans la plupart des pays. Les immersions de boues de stations d'épuration, de déchets industriels et de déchets de dragage se poursuivent dans les mers voisines de beaucoup de pays de l'OCDE. La mer du Nord a ainsi reçu, en 1981, 3 millions de tonnes de déchets industriels, 96 millions de tonnes de déblais de dragage et 5,5 millions de tonnes de boues de stations d'épuration. Les immersions dans l'océan Atlantique de déchets faiblement radioactifs ont récemment été suspendues. Une grande incertitude demeure quant à l'impact à long terme des immersions cumulées de ces divers rejets.

### Ressources vivantes

L'exploitation des ressources vivantes de la mer s'accroît à un rythme ralenti et celle de l'aquaculture à un rythme plus rapide; elles représentaient respectivement 75 et 7 millions de tonnes au début des années 80. Dans certaines zones de pêche, les quantités de poissons prélevées peuvent mettre en danger le maintien des stocks, ou même la survie, de certaines espèces. C'est pourquoi des mesures de contrôle de la pêche et de gestion des ressources ont été prises pour assurer le renouvellement des stocks de poissons, du hareng en mer du Nord par exemple.

### Rôle économique

La dégradation de la faune et la flore sauvages, la disparition continue d'espèces sont aujourd'hui préoccupantes et

## FAUNE ET FLORE

non seulement pour les scientifiques ou les amoureux de la nature: les espèces sauvages, animales et végétales, jouent un rôle économique important, même dans les sociétés développées fortement indus-



trialisées. Source variée de nourriture, de fibres, de combustibles et de préparations médicinales, elles sont directement utilisées pour le maintien et l'amélioration de la production dans l'agriculture, la sylviculture, l'aquaculture et l'industrie (pharmaceutique, par exemple). L'élevage ou la culture et le commerce international des espèces sauvages représentent des dizaines de milliards de dollars par an.

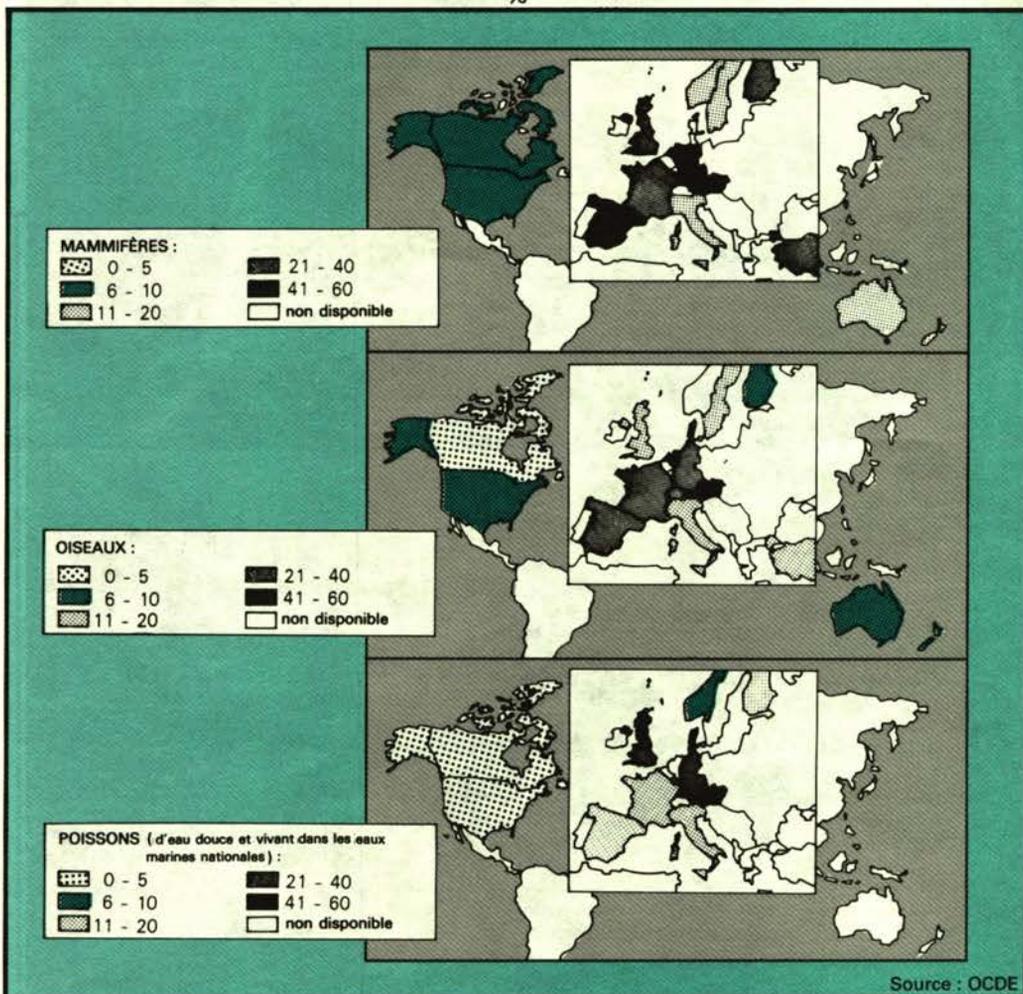
### Diversité biologique

La disparition des espèces depuis un siècle – plus de la moitié des espèces disparues depuis 2 000 ans – ne semble pas se ralentir. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, approximativement un quart de toutes les espèces de mammifères a été officiellement déclaré menacé et la situa-

tion est également préoccupante pour les oiseaux et les poissons.

Cette réduction de la diversité biologique a entraîné une nouvelle prise de conscience : il est désormais clair qu'il ne suffit plus de protéger et de gérer les espèces qui sont aujourd'hui économiquement utiles ou qui se trouvent inscrites sur les listes officielles des espèces menacées. Il faut s'occuper d'un nombre beaucoup plus important si l'on veut maintenir le stock génétique des principales espèces végétales, des animaux domestiques et des poissons. Avec la disparition continue des habitats de la faune et de la flore, les zones humides notamment, la protection de sanctuaires naturels n'est plus suffisante : les politiques d'environnement doivent aller au-delà et assurer une protection adéquate des habitats dans des zones non classées.

### ESPÈCES MENACÉES début des années 80 %





# LE BRUIT

Perturbateur des activités quotidiennes de l'homme – acquisition de connaissances à l'école, développement psychologique, vie sociale, communications verbales, performance et sécurité du travail, confort dans les transports – le bruit altère aussi le sommeil et peut endommager l'appareil auditif. Les efforts d'adaptation au bruit, la frustration liée aux dégradations des activités et du sommeil ont une incidence non négligeable sur les comportements et créent des situations de stress.

## Évolution

Environ 16 % de la population des pays de l'OCDE, soit 130 millions de personnes, sont aujourd'hui exposés à des niveaux moyens de bruit quotidien extérieur qui dépassent le « seuil de l'inacceptable » – 65 décibels. Quelque 34 % supplémentaires, ou 270 millions de personnes, sont exposés à des niveaux d'« inconfort acoustique » – de 55 à 65 décibels.

Les progrès réalisés en matière d'exposition au bruit des avions n'ont pas été suffisants pour compenser les évolutions dans d'autres domaines, de sorte que la proportion de la population exposée à des niveaux élevés (tous bruits confondus) n'a pas diminué et la fraction exposée à des niveaux d'inconfort augmente. C'est en effet la circulation des automobiles, des camions et des deux roues qui, dans tous les pays de l'OCDE, constitue la source de bruit la plus importante : 19 millions de personnes exposées à plus de 65 décibels en Amérique du Nord, 38 millions dans les pays de l'OCDE du Pacifique, 53 millions en Europe. De nature différente, les bruits de voisinage, extérieurs et intérieurs, sont, si l'on en croit le nombre de plaintes, à l'origine de situations de gêne souvent difficilement supportables.

## La « multi-exposition »

Le bruit des transports, du trafic automobile notamment, a tendance à s'étendre dans l'espace – banlieues résidentielles, zones rurales et touristiques – et dans le temps – le soir, la nuit, les fins de semaine. Si le nombre de points « noirs » est en diminution, les zones « grises » s'élargissent.

Par ailleurs, l'évolution des techniques, des modes de vie et des loisirs suscite l'apparition ou l'extension de nouvelles sources de bruit – engins motorisés de loisirs (motos-vertes, ULM) et « walkman » par exemple.

Enfin, la multi-exposition des êtres humains à diverses sources de bruit dans une même journée – au domicile, au travail, sur les lieux de loisirs – appelle des politiques de lutte contre le bruit dépassant l'action sectorielle sur telle ou telle source.

## PART DE LA POPULATION EXPOSÉE AU BRUIT DES TRANSPORTS ROUTIERS DANS 14 PAYS

début des années 80  
%

Pays	niveau sonore en Leq (dBA) à l'extérieur		
	> 65	55 à 65	< 55
Allemagne	8	26	66
Autriche	16	34	50
Belgique	12	57	31
Danemark	12	26	62
Espagne	23	51	26
États-Unis	7	30	63
France	13	31	56
Grèce	20	30	50
Japon	31	49	20
Norvège	5	13	82
Pays-Bas	6	34	60
Royaume-Uni	11	39	50
Suède	11	27	62
Suisse	11	43	46

Note : Leq – niveau de bruit moyen journalier exprimé en décibels A.  
> 65 : « zone de l'inacceptable »  
55 à 65 : « inconfort acoustique ».  
< 55 : « zone de confort ».

Source : OCDE.



# Dernières données sur l'aide aux pays en développement

La majorité des membres du CAD ont notifié d'importantes augmentations de leur aide économique aux pays en développement en 1984, suite à une nouvelle expansion de leurs activités ordinaires d'aide et aux contributions extraordinaires d'urgence versées aux pays africains victimes de la famine. L'aide publique au développement (APD) de l'ensemble des pays du CAD s'est ainsi établie à 28,6 milliards de dollars, soit, par rapport au total de 1983, un milliard de dollars ou environ 4 % de plus. En termes réels, c'est-à-dire aux prix et taux de change constants, l'APD a progressé de 6 %, soit considérablement plus que la hausse tendancielle enregistrée ces cinq dernières années. D'autres augmentations importantes devraient intervenir en 1985.

## APD des différents pays du CAD en 1984

L'aide des Pays-Bas dépasse, depuis 1973, 0,7 % du PNB. En 1984, les versements d'APD se sont accrus de 16 % en termes réels, passant de 0,91 % du PNB en 1983 à 1,02 %, en raison essentiellement d'augmentations importantes de l'aide bilatérale sous forme de dons et de prêts. Cet effort sera vraisemblablement maintenu compte tenu de l'engagement du gouvernement de continuer à consacrer 1,5 % du revenu national net à la coopération pour le développement.

L'APD de la Norvège a diminué de 6 % en termes réels et son pourcentage dans le PNB est tombé de 1,09 % en 1983 à 0,99 %. Cette baisse a été due à des facteurs accidentels, la tendance fonda-

mentale des versements nets restant à la hausse.

Pour le Danemark, les versements d'APD ont atteint 449 millions de dollars, soit une augmentation en termes réels de 22 % et une progression du rapport APD/PNB, qui est passé de 0,73 % en 1983 à un nouveau sommet de 0,85 %. L'APD danoise s'inscrit sur une tendance fortement ascendante après la décision prise récemment de consacrer d'ici à 1992 un pour cent du PNB au budget de l'aide, mais l'augmentation exceptionnellement importante de 1984 est due surtout aux versements cumulés des contributions multilatérales.

Les versements d'APD de la Suède ont de nouveau fléchi légèrement en termes réels, le pourcentage dans le PNB tombant de 0,84 % en 1983 à 0,80 %, en raison surtout d'une déviation temporaire par rapport à l'objectif de un pour cent visé pour les crédits budgétaires. Les crédits

ouverts dans le budget de 1985/86 atteignent de nouveau cet objectif.

L'APD de la France, y compris l'aide aux DOM-TOM, a progressé de 14 % en monnaie nationale et de près de 7 % en termes réels, malgré une diminution des contributions aux organismes multilatéraux. L'objectif est de porter le rapport APD/PNB à 0,70 % d'ici à 1988 aux pays indépendants, c'est-à-dire DOM-TOM exclus. Sur cette dernière base, l'APD a progressé de 17 % en monnaie nationale et de 9 % en termes réels, atteignant 0,52 % du PNB contre 0,48 % en 1983.

En monnaie nationale, l'APD de la Belgique est restée à peu près à son niveau de 1983, mais elle a diminué de 4 % en termes réels pour s'établir à 434 millions de dollars. En pourcentage du PNB, elle est tombée de 0,60 % en 1983 à 0,56 %.

Les versements d'APD du Canada ont augmenté de 16 % en termes réels, atteignant 1,6 milliard de dollars des États-Unis et passant de 0,45 à 0,50 % du PNB. L'aide alimentaire d'urgence fournie à l'Afrique a contribué à cette augmentation, mais tous les autres apports bilatéraux ont aussi fortement progressé.

L'APD de l'Allemagne, qui n'avait cessé d'augmenter depuis 1980, a diminué pour la première fois en 1984 tant en termes réels (-5 %) qu'en pourcentage du PNB (de 0,48 à 0,45 %). Cela a été dû principalement au calendrier des contributions multilatérales et à une augmentation des remboursements. Le plan actuel d'aide prévoit un taux de croissance annuel moyen des crédits de 3,5 % jusqu'en 1987.

L'accroissement de 5 % en monnaie nationale des versements d'APD de l'Australie — ils se sont établis à l'équivalent de 773 millions de dollars — correspond en termes réels à une légère diminution par rapport à 1983 et à une baisse du rapport APD/PNB de 0,49 à 0,45 %. Cette diminution est imputable dans une large mesure au calendrier des versements aux institutions multilatérales. Les crédits budgétaires ouverts pour l'exercice 1984/85 représentent 0,50 % du PNB.

L'expansion de l'APD de la Finlande depuis 1978 — lorsque les autorités se sont engagées à atteindre l'objectif de 0,70 % d'ici à la fin de la décennie — a été l'une des plus rapides et des plus soutenues des pays du CAD. De 0,32 % en 1983, le rapport APD/PNB est passé à 0,36 % et a égalé pour la première fois la moyenne des pays membres.

L'APD du Japon a progressé de 14 % en termes réels pour atteindre 4,3 milliards de

Parmi les pays du CAD, les Pays-Bas consacrent le plus grand pourcentage du PNB à l'aide. Ci-dessous : programme de développement rural au Kenya.



## APD DES PAYS DU CAD EN 1984



\* DOM/TOM exclus.

dollars, plaçant ainsi le pays au deuxième rang des donateurs du CAD. Elle a représenté 0,35 % du PNB contre 0,32 % en 1983. Cette évolution est imputable essentiellement à un fort accroissement de l'APD multilatérale, en particulier des contributions à l'IDA, mais les dons bilatéraux se sont aussi fortement accrus. L'objectif intérimaire – doubler de 1981 à 1985 le montant de l'APD en dollars par rapport aux cinq années précédentes – continue d'exercer un effet d'accélération sur la croissance de l'APD.

L'APD du *Royaume-Uni*, bien que légèrement supérieure à son niveau de 1983 en monnaie nationale, a diminué de 3 % en termes réels et son pourcentage dans le PNB est tombé de 0,35 à 0,33 %. Cette diminution est attribuable essentiellement à un repli de l'aide bilatérale et au calendrier des contributions multilatérales.

L'*Italie* détient pour 1984 le record du taux d'augmentation de l'APD parmi les membres du CAD. En termes réels, l'augmentation est de 39 %, amenant le rapport APD/PNB de 0,24 % en 1983 à 0,32 %. D'autres accroissements importants devraient intervenir au fur et à mesure de l'exécution du plan à moyen terme et suite au programme important d'aide spéciale d'urgence adopté par le parlement en mars dernier.

L'APD de la *Suisse* est restée à son niveau de 1983 en monnaie nationale, mais a diminué légèrement par rapport au PNB – de 0,31 à 0,30 %. Cette évolution s'explique essentiellement par le calendrier de remise par la Suisse d'effets payables à vue aux banques régionales de développement. A plus long terme, les allocations budgétaires au titre de l'APD continuent à s'inscrire sur une tendance ascendante.

Les versements d'APD de l'*Autriche* ont fortement progressé : ils se sont accrus de 23 % en termes réels, portant le rapport APD/PNB de 0,23 % en 1983 à 0,28 %. Cette évolution est due essentiellement à l'accroissement des versements au titre des crédits à l'exportation assortis de conditions libérales et à une augmentation des contributions à l'IDA.

Les versements d'APD de la *Nouvelle-*

### DONNEURS NON-MEMBRES DU CAD

Versements nets d'APD

		1975	1980	1981	1982	1983	1984
Pays de l'OPEP	milliards de dollars	6,27	9,66	8,37	5,83	5,43	4,54
	% du PNB	2,93	1,84	1,51	1,02	1,04	0,86
<i>dont :</i>							
Koweït	milliards de dollars	0,96	1,14	1,15	1,17	1,01	1,02
	% du PNB	7,26	3,52	3,63	4,60	3,86	3,81
Arabie saoudite	milliards de dollars	2,70	5,78	5,58	3,91	3,66	3,31
	% du PNB	7,61	4,95	3,49	2,54	3,29	3,29
Émirats arabes unis	milliards de dollars	1,05	1,05	0,80	0,40	0,36	(0,04)
	% du PNB	11,69	3,82	2,60	1,34	1,44	(0,17)
Pays du CAEM	milliards de dollars	1,51	2,66	2,92	2,93	3,04	2,92
	% du PNB	0,14	0,16	0,17	0,17	0,17	0,16
<i>dont :</i>							
URSS	milliards de dollars	1,27	2,13	2,41	2,40	2,58	2,45
	% du PNB	0,17	0,18	0,19	0,19	0,19	0,18
Autres donateurs non-membres du CAD	milliards de dollars	0,46	0,50	0,56	0,55	0,38	0,50

*Zélande*, qui marquaient, en pourcentage du PNB, une tendance à la baisse depuis le milieu des années 70, ont encore diminué sur cette base en 1984 pour tomber à 0,27 % contre 0,28 % en 1983. En monnaie nationale, les apports d'APD ont augmenté de 12 %.

L'APD des *États-Unis* a augmenté de 8 % (4 % en termes réels) pour atteindre 8,7 milliards de dollars, mais sa part dans le PNB est restée à son niveau de 1983, soit 0,24 %. L'augmentation tient dans une large mesure à la forte progression de l'aide bilatérale sous forme de dons, y compris l'aide alimentaire d'urgence fournie à l'Afrique subsaharienne.

#### Aide de l'OPEP et du CAEM

D'après les chiffres provisoires pour 1984, les versements nets des pays de

l'OPEP se sont établis à 4,5 milliards de dollars, contre 5,4 milliards l'année précédente. L'aide de l'Arabie saoudite, quatrième source d'assistance économique aux pays en développement – après les États-Unis, le Japon et la France – est tombée de 3,7 milliards de dollars en 1983 à 3,3 milliards, mais est restée supérieure à 3 % du PNB. Le Koweït a maintenu son aide au niveau de 1983, soit un milliard de dollars et plus de 3,8 % du PNB.

D'après les estimations, les versements nets des pays du CAEM, qui atteignaient le niveau record de 3 milliards de dollars en 1983, sont tombés à 2,9 milliards, dont 2,4 milliards en provenance de l'URSS et 0,5 milliard des pays d'Europe de l'Est, essentiellement la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie.

# Prospection pétrolière : le monde a besoin de chaque goutte

par Herman Franssen<sup>1</sup>

Les économistes ont toujours eu des difficultés à faire des prévisions fiables en matière d'énergie, mais ils peuvent être sûrs d'au moins une chose : la loi des rendements décroissants s'applique à la prospection pétrolière. Si personne n'en connaît le rythme, la tendance est claire : il devient de plus en plus laborieux et coûteux de trouver du pétrole nouveau.

Les découvertes de gisements pétroliers ont atteint des records entre la fin des années 60 et le milieu de la décennie 70, c'est-à-dire bien avant les hausses des prix provoquées par la guerre du Moyen-Orient en octobre 1973. Si la flambée des prix du pétrole a stimulé la prospection et l'exploitation pétrolières au cours des dix années suivantes, l'augmentation brute des réserves mondiales (pays à économie planifiée exclus) n'a été que de 259 milliards de barils entre 1973 et 1984, contre 328 milliards de 1964 à 1973.

Les sommes investies sont énormes — d'après certains experts, les dépenses d'investissement et de prospection de l'industrie pétrolière ont atteint 60 milliards de dollars en 1983, soit un triplement en dix ans — mais c'est seulement en Europe occidentale et au Mexique que la production a progressé dans des proportions se rapprochant quelque peu des efforts consentis. Quant à la production des gisements établis d'Amérique du Nord, elle a diminué de 1973 à 1983.

Deux raisons principales à cette dégradation : les compagnies pétrolières ont dû pousser leurs recherches de gisements nouveaux dans des zones plus éloignées et des environnements plus défavorables qu'auparavant ; les gisements découverts sont beaucoup plus petits que par le passé.

Jusqu'à une date récente, entre les deux tiers et les trois quarts des réserves et de la production mondiales (pays à économie planifiée exclus) étaient le fait de moins de 300 gisements géants et super-géants<sup>2</sup>, le solde provenant de quelque 30 000 petits gisements. Pour la plupart cependant, les premiers ont été découverts avant 1970, et les géologues de l'industrie pétrolière considèrent que les chances sont faibles d'un retour à l'abondance d'antan. Pour citer une étude de 1983 de *The U.S. Geological Survey* : « D'après les données disponibles à l'heure actuelle, il ne reste plus aucune région présentant un potentiel important de pétrole brut dont les ressources n'aient été évaluées ». Selon les informations géologiques dont on dispose sur les ressources pétrolières mondiales, il



est même douteux que l'on parvienne, au cours des quinze années à venir, à égaler le nombre modeste des découvertes faites pendant les années 70.

L'extraordinaire renchérissement des coûts de prospection est difficile à évaluer. Deux experts, Nordine Ait-Laousine et Francisco Parra, s'y sont essayé dans une communication présentée en septembre dernier à l'*Oxford Energy Seminar*. Sur la base de l'évaluation annuelle des dépenses d'investissement de l'industrie pétrolière que fait chaque année la Chase Manhattan Bank, ils ont calculé que, pour tout baril par jour supplémentaire produit en dehors de la zone OPEP, les coûts en capital étaient passés entre 1963 et 1982, de 3 000 à 70 000 dollars. Malgré l'augmentation spectaculaire des dépenses d'investissement, le surcroît de production provenant des réserves nouvelles a été modeste. Entre 1963 et 1973, la production a augmenté de quelque 25 millions de barils par jour (mbj), les dépenses d'équipement étant de 76 milliards de dollars. Au cours des dix années suivantes, les 420 milliards investis n'ont « donné » que quelque 7 mbj.

Les deux tiers environ de ce surcroît de production provenaient de la Mer du Nord et du Mexique, où quelques gisements super-géants et géants ont commencé à être exploités — événement de plus en plus rare qui a peu de chances de se répéter dans ces deux zones.

Cela étant, deux questions se posent : à combien se montent les découvertes de pétrole que l'on sait récupérable à des coûts raisonnables ? Et — question beaucoup plus difficile — quelles quantités de pétrole récupérable restent encore à découvrir ?

Les réserves pétrolières du monde dites

prouvées — les réserves « classiques » récupérables avec la technologie actuelle et aux prix courants — sont estimées à près de 700 milliards de barils, c'est-à-dire qu'elles contiennent assez de pétrole pour pouvoir être exploitées pendant juste un peu plus de trente ans à l'actuel rythme de consommation. Ces réserves connues sont pour la plupart concentrées au Moyen-Orient, région qui regroupe plus de la moitié des réserves mondiales de pétrole et un quart de celles de gaz naturel, contre moins de 9 % et moins de 16 % respectivement pour les pays de l'OCDE.

Les estimations concernant les réserves de pétrole récupérable qui restent encore à découvrir dans le monde s'inscrivent dans une fourchette de 500 à 1 500 milliards de barils. A mesure qu'au cours des années 70, il devenait de plus en plus difficile de découvrir des gisements nouveaux, les experts ont revu en baisse leurs prévisions. *The U.S. Geological Survey*, qui fait autorité, estime à « 50-50 » les chances de trouver 550 milliards de barils de réserves supplémentaires. Quant à la répartition géographique des gisements nouveaux, elle est inégale : si la majorité des ressources connues se trouve dans les pays riverains du Golfe persique, la plupart des réserves potentielles mais non encore découvertes se répartissent, par ordre décroissant, entre les pays à économie planifiée (Union soviétique, Chine et autres), la zone OCDE, le Moyen-Orient (tableau 1).

*The U.S. Geological Survey* et la plupart des compagnies pétrolières prévoient que les apports supplémentaires qui viendront s'ajouter aux réserves actuelles diminueront d'année en année, les gisements que l'on découvrira devenant de plus en plus petits. Entre 1979 et 1984, par exemple, lorsque la production de pétrole des États-Unis se situait en moyenne autour de 3 milliards de barils par an, l'augmentation des réserves n'a pas suivi la même allure : 2,3 milliards de barils en moyenne. Sur ce total, seuls 163 millions provenaient de gisements nouveaux, le reste ayant pour origine des extensions de gisements anciens et résultant d'ajustements des estimations concernant les réserves.

A l'heure actuelle, la plupart des pays pétroliers s'emploient à assurer une pro-

1. Chef de la division de l'analyse de l'économie énergétique, Agence internationale de l'énergie (AIE) de l'OCDE.

2. Un gisement géant contient de 500 millions à 5 milliards de barils ; un gisement super-géant plus de 5 milliards.

duction maximale : c'est le cas des Etats-Unis, de l'Union soviétique et des producteurs de la Mer du Nord. Les pays de l'OPEP font exception : ils limitent leur production pour défendre leurs prix et conserver leurs ressources face à l'atonie du marché. Cette situation devrait toutefois changer au cours des années 90, car les réserves des pays producteurs non-membres de l'OPEP seront épuisées et les consommateurs devront se tourner davantage vers le Moyen-Orient. Sur ces bases, il est possible d'établir des estimations plausibles concernant les niveaux de production vers l'an 2000 et les apports nouveaux qui devront s'ajouter aux réserves actuelles si l'on veut atteindre ces niveaux tout en maintenant un rapport réserves/production adéquat – en d'autres termes, faire durer aussi longtemps que possible les ressources pétrolières en diminution. Le

## 1. RÉSERVES PÉTROLIÈRES POTENTIELLES

	Réserves prouvées <sup>1</sup>	Part %	Réserves potentielles	Part %
	(1 <sup>er</sup> janvier 1985) milliards de barils		milliards de barils	
Norvège	8,3	1,2	7	1,3
Royaume-Uni	13,6	1,9	8	1,5
États-Unis	27,3	3,9	80	15,0
Autres pays de l'OCDE	10,8	1,6	35	6,5
Total OCDE	60,0	8,6	130	24,3
Pays à économie planifiée	84,0	12,0	146	27,3
Moyen-Orient	398,4	57,1	125	23,4
Afrique	55,5	7,9	38	7,0
Asie	18,5	2,6	15	2,8
Amérique latine	82,3	11,8	81	15,2
<b>Total</b>	<b>698,7</b>	<b>100,0</b>	<b>535</b>	<b>100,0</b>

1. Source: Oil and Gas Journal, World-Wide Report.

## 2. AUGMENTATIONS NÉCESSAIRES DES RÉSERVES PÉTROLIÈRES MONDIALES D'ICI A L'AN 2000

	Production actuelle 1984 (millions de barils par jour)	Production potentielle 2000 (millions de barils par jour)	Production cumulée 1983-2000 (milliards de barils)	Rapport réserves/production		Augmentations nécessaires des réserves (1983-2000)		
				1983 (nombre d'années)	2000 (nombre d'années)	Moyenne annuelle (milliards de barils)	Augmentations cumulées (milliards de barils)	Part des réserves potentielles %
États-Unis	8,7	6,5	46	8,6	8,0	2,3	39	49,0
Royaume-Uni	2,5	1,2	10	15,9	15,0	0,2	4	44,4
Norvège	0,7	1,2	6	35,0	15,0	0,3	5	64,0
Autres pays de l'OCDE	2,3	3,1	16	13,8	13,0	1,2	20	57,0
Total OCDE	14,2	12,0	78	11,8	11,4	4,0	68	52,0
OPEP	17,2	28,0	163	70,2	30,0	1,5	25	15,0
Pays en développement non-OPEP	7,5	10,0	60	30,7	20,0	3,3	56	64,0
Pays à économie planifiée	15,0	12,0	75	15,5	13,0	2,6	47	32,0
<b>Total</b>	<b>53,9</b>	<b>62,0</b>	<b>376</b>	<b>30,8</b>	<b>21,4</b>	<b>11,4</b>	<b>196</b>	<b>35,0</b>

scénario qui en résulte (tableau 2) donne pour l'an 2000 un rapport réserves/production d'environ vingt ans alors qu'il était, en 1983, d'environ trente.

Pour y parvenir, il faut poursuivre des efforts de prospection considérables. Si l'on retient comme base de calcul l'hypothèse de *The U.S. Geological Survey* – 50 % de chances de découvrir 550 milliards de barils – on constate que les niveaux de production potentiels supposés pour l'an 2000 pourront être atteints seulement si, au cours des quinze prochaines années, les pays de l'OPEP découvrent 15 % de leurs ressources pétrolières récupérables identifiées, les pays en développement non-membres de l'OPEP plus de 60 %, les pays à économie planifiée environ un tiers et les États-Unis la moitié (tableau 2). Il sera difficile d'arriver à ces résultats dans les zones pétrolières établies, par exemple aux États-Unis (Alaska non compris) et dans le secteur britannique de la Mer du Nord, car la plupart des gisements géants et super-géants y ont sans doute été déjà découverts. Si l'on parvient à améliorer sensiblement les techniques de récupération du pétrole, l'on

pourra atteindre des résultats équivalents avec des gisements de moindre importance.

De ces calculs, forcément approximatifs et rapides, l'on peut tirer la conclusion que, malgré l'éventualité de marchés atones et d'une rentabilité moindre de l'industrie pétrolière, il faudra poursuivre une prospection intensive. Si l'on veut éviter que la production ne s'amenuise plus rapidement que ne le donne à penser le scénario que l'on vient d'esquisser, il faudra investir des centaines de milliards de dollars dans de nouvelles opérations.

Des efforts considérables doivent aussi être faits en matière de «récupération assistée». Les récupérations primaire et secondaire laissent encore dans le sol entre la moitié et les deux tiers du pétrole ce qui explique pourquoi l'industrie tâche depuis de longues années d'améliorer le facteur de récupération. A ce jour, ce sont surtout les États-Unis qui pratiquent, par injection de vapeur, la récupération assistée. Les récompenses potentielles étant énormes, d'autres techniques sont activement mises à l'essai, avec toutefois, jusqu'ici, des résultats modestes.

\* \* \*

Le renchérissement du pétrole après 1973 a stimulé des activités massives de prospection à travers le monde. Si des niveaux de prix plus bas présentent des avantages importants pour les consommateurs et pour les économies de l'OCDE, ils peuvent aussi décourager le développement de la récupération assistée et rendre moins attrayante la prospection de gisements pétroliers marginaux dans les eaux profondes de la Mer du Nord ou de l'Océan arctique.

Les risques d'une telle évolution sont évidents et la leçon qu'il faut en tirer est claire : les signaux fournis par le marché pétrolier, selon lesquels le monde regorge de pétrole, sont fallacieux et ne doivent pas cacher la réalité géologique. Même si la demande de pétrole progresse plus lentement que par le passé, il faut que les réserves épuisées soient remplacées : le monde a besoin de chaque goutte de pétrole que l'industrie pétrolière pourra trouver. En plus, il ne faut négliger aucun effort pour économiser le pétrole et pour exploiter d'autres sources d'énergie – gaz naturel, charbon, nucléaire.

# Problèmes et stratégies économiques de trois pays

## LA FINLANDE



La Finlande a libéralisé et internationalisé son système bancaire. Ci-dessus : la Banque de Finlande.

Les performances de l'économie finlandaise restent parmi les plus solides et les plus régulières de la zone OCDE. En 1984, le PIB réel s'est accru de 2,9 %, c'est-à-dire, pour la troisième année consécutive, à un rythme proche du taux de croissance potentiel à long terme. Le gouvernement finlandais a resserré tant la politique monétaire que la politique budgétaire, afin de réduire l'inflation et d'assainir les finances publiques ; l'objectif fixé — ramener le taux d'inflation à 6 % à la fin de l'année — a été atteint. Le taux de croissance a permis de créer un certain nombre d'emplois nouveaux et de contenir le taux de chômage à 6 %. Simultanément, le déficit de la balance courante a été éliminé.

Depuis l'adoption, en 1977, d'un plan de stabilisation destiné à enrayer la montée du chômage et de l'inflation consécutive au premier choc pétrolier, une régulation judicieusement dosée de l'offre et de la demande a permis à la Finlande d'amortir, mieux que la plupart des pays de l'OCDE, les effets du deuxième choc pétrolier. Elle a permis de maintenir un taux de croissance relativement élevé et empêché les fluctuations excessives d'une année sur l'autre, tout en réduisant les taux de l'inflation et du chômage. Les autorités finlandaises ont incorporé certains éléments d'une stratégie de l'offre, consistant à favoriser les secteurs concurrentiels « exposés » et visant à réduire la part des ressources absorbées par le secteur public.

Des rigidités subsistent pourtant, notamment dans le secteur public où, en raison de la part importante des « services votés », il se révèle très difficile de réduire effectivement la part des dépenses publiques dans le PIB ou d'abaisser les impôts. On prévoit pour 1985 une augmentation de la pression fiscale, jusque vers son précédent niveau record, la part du secteur public dans le PIB retrouvant un niveau qui à l'époque était considéré inacceptable. Il est essentiel d'inverser cette tendance si l'on veut dégager les ressources nécessaires aux secteurs concurrentiels et donner à la politique budgétaire assez de souplesse pour jouer son rôle de régulation conjoncturelle.

Les services bancaires et financiers comptent parmi les secteurs où les rigidités sont en train d'être vaincues. Dans le passé, le gouverne-

ment avait toujours étroitement réglementé les taux d'intérêt, les maintenant au-dessous des taux d'équilibre du marché. Du fait de l'internationalisation accrue des activités bancaires et du développement des marchés financiers secondaires, qui échappent à la surveillance des autorités, il a décidé d'assouplir progressivement le cadre réglementaire régissant le secteur des services financiers, et notamment de laisser les taux d'intérêt jouer plus librement dans l'affectation des ressources.

Dans l'ancien système, la Banque de Finlande avait la maîtrise du taux débiteur moyen des banques, les laissant libres de déterminer le taux effectif demandé à chaque emprunteur. Non seulement les taux d'intérêt ne réagissaient pas aux mécanismes du marché, mais ils étaient maintenus à de faibles niveaux par rapport à l'inflation, créant une situation d'excédent presque chronique de la demande de crédit et un rationnement de ce dernier. La politique monétaire agissait principalement par le biais du contrôle que la Banque de Finlande exerçait sur les conditions des crédits auxquels avaient droit les banques commerciales.

Le système des concours de la Banque centrale est resté pratiquement inchangé jusqu'au début de 1984. Il consistait à attribuer à chaque banque commerciale un plafond en deçà duquel elle pouvait emprunter au taux de l'escompte. Tout dépassement déclenchait l'application d'un barème progressif de pénalisation portant sur le total de la dette, ce qui entraînait une forte augmentation du coût marginal de refinancement. Ce dispositif pénalisait les prêteurs les plus dynamiques, mais chaque banque restait libre de déterminer son endettement à la Banque centrale et d'en comparer le coût avec le rendement marginal de ses prêts.

Ces restrictions n'ont cependant pas entravé l'internationalisation inévitable des activités économiques et bancaires. Les autorités ont adopté une attitude souple à l'égard des emprunts à l'étranger et, grâce à l'expansion de l'euromarché, les banques locales ont pu répondre à une demande accrue de services liés aux opérations sur devises. Au début des années 60, les banques commerciales ont été autorisées à accorder des prêts en devises aux entreprises, prêts qui, depuis lors, constituent l'un des postes du bilan qui augmente le plus rapidement. Depuis le milieu des années 70, les banques finlandaises participent à des consortiums bancaires internationaux et ouvrent des succursales sur les places financières étrangères, ce qui a encore amélioré l'accès des entreprises locales au crédit international.

Au début, ces évolutions n'ont pas gêné le système traditionnel de régulation, mais des tensions de plus en plus fortes sont apparues à mesure qu'augmentait la part des avoirs et des engagements en devises dans les portefeuilles du secteur privé. A cela sont venus s'ajouter les effets du développement d'un marché financier non réglementé, issu de la pratique des crédits commerciaux et autres formes de prêts entre les entreprises qui n'a jamais été soumise au

contrôle des autorités. Du fait de la forte augmentation des dépôts et prêts non réglementés, ainsi que de la possibilité offerte aux entreprises engagées dans le commerce international de détenir des fonds à l'étranger, une part croissante des transactions financières échappait à la surveillance des autorités.

Reconnaissant le besoin de changements institutionnels, le gouvernement ne s'est pas opposé à cette évolution et s'est déclaré prêt à l'encourager, à condition qu'elle soit progressive et ne soit pas un facteur de désorganisation. Aujourd'hui coexistent un marché réglementé et un marché non réglementé qui, à eux deux, forment le système financier, les taux d'intérêt de ce dernier étant nettement supérieurs à ceux du marché réglementé. La concurrence s'est intensifiée dans le secteur bancaire et les services financiers après la décision prise en 1982 d'autoriser les banques étrangères à ouvrir en Finlande des succursales, encore que celles-ci aient concentré leurs opérations sur le marché en devises ou sur les marchés en monnaie nationale non réglementés.

Le système des concours de la Banque centrale a définitivement disparu début 1984 avec la suppression des contingents de crédit attribués à chaque banque et l'ouverture aux banques étrangères du marché de l'argent au jour le jour. L'intervention de la Banque de Finlande sur ce marché, complétée par son action sur les changes à terme, est devenue le principal instrument de la politique monétaire. L'intégration plus poussée du marché à court terme permet à la Banque d'agir directement sur les taux non réglementés. L'accord sur les réserves obligatoires a été révisé en septembre 1984 et il englobe à présent, outre les dépôts réglementés, les dépôts en devises des résidents, tous les dépôts non réglementés et les engagements des banques à l'étranger. Cet amendement assure les mêmes conditions de fonctionnement à toutes les banques, indépendamment de la structure de leurs activités. Comme le taux d'intérêt versé sur les réserves obligatoires est très inférieur aux taux du marché, la réforme a alourdi le coût des emprunts en devises non réglementés.

La hausse des taux d'intérêt semble avoir pesé sur l'investissement des entreprises beaucoup plus que prévu, à la fois directement, en alourdissant les coûts financiers, et indirectement, en attirant les capitaux sur les marchés à court terme non réglementés. Cette réaction à la hausse des taux peut cependant se révéler n'être que le reflet d'une phase d'apprentissage passagère. Les institutions financières connaîtront probablement dans l'intervalle une période difficile d'adaptation, le décloisonnement du marché et le renforcement de la concurrence tendant à resserrer les marges. S'il est certain que la tendance à la déréglementation se poursuivra, une déréglementation intégrale se heurterait probablement à une résistance de la part de l'opinion en raison des avantages fiscaux dont bénéficient les dépôts bancaires et les obligations d'État, et de la déductibilité des intérêts débiteurs. —>

Pour ce qui est des changes, la réglementation doit être modifiée avant la fin de l'année, mais un bouleversement est peu probable car une trop grande mobilité des capitaux pourrait amoindrir l'autonomie de la politique monétaire. Force est de reconnaître que la situation actuelle, où la Banque de Finlande tente de maîtriser simultanément les taux d'intérêt, le taux de change et l'expansion du crédit, présente certains risques d'incohérence. La difficulté de concilier les impératifs de la politique monétaire avec une plus large ouverture extérieure est pleinement apparue l'an dernier lorsque, voulant maintenir, pour des raisons de politique interne, les taux d'intérêt à un niveau élevé, les autorités ont été obligées de stériliser massivement les entrées de capitaux attirés par le niveau élevé des rendements.

Il est encore trop tôt pour apprécier les conséquences macro-économiques probables de ces réformes financières ; ce que l'on peut dire, c'est que le maintien des taux d'intérêt réels à un niveau plus élevé devrait augmenter le volume de l'épargne et réduire l'investissement. Au niveau micro-économique, des critères plus stricts de rentabilité devraient accroître l'efficacité marginale du capital et permettre une utilisation plus rationnelle du volume limite des ressources disponibles. L'incitation à remplacer les fonds empruntés par des fonds propres permettrait aussi d'assainir les bilans des sociétés et de les rendre moins vulnérables aux fluctuations des taux d'intérêt. Il semblerait en conséquence souhaitable que les autorités finlandaises poursuivent les réformes entreprises afin d'élargir le segment non réglementé du marché.

## L'ISLANDE



L'Islande diversifie son économie. Ci-dessus : extraction de diatomite dans le lac Myvatn.

Une inflation galopante, d'un niveau nettement plus élevé que celui des autres pays Membres de l'OCDE, minait l'économie islandaise lorsque le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures anti-inflationnistes, en mai 1983. La désindexation des salaires et le contrôle des changes ont été étonnamment efficaces à enrayer la spirale inflationniste. Résultat : le taux annuel d'inflation est passé de 130 % au second trimestre 1983 à environ 15 % un an plus tard.

Cette stratégie a rencontré une résistance croissante qui a trouvé son aboutissement dans la grève de l'automne 1984 portant sur des revendications salariales. Suite à ce mouvement de mécontentement, salaires et prix ont été libérés, relançant ainsi l'inflation qui fin 1984 tournait entre 25 et 30 %. Toutefois, les salaires et les prix augmentent aujourd'hui à un rythme plus raisonnable et, pour le gouvernement, contenir l'inflation demeure un objectif prioritaire.

Le mérite de ce programme d'assainissement

économique est d'avoir réussi à faire baisser l'inflation tout en maintenant virtuellement le plein emploi, et ce en dépit de graves problèmes de surcapacité dans l'industrie de la pêche. Toutefois, la balance des opérations courantes, qui avait connu une certaine amélioration en 1983, s'est à nouveau fortement détériorée en 1984. Les dépenses publiques demeurent trop élevées et il serait souhaitable, étant donné le montant de la dette extérieure, que la politique budgétaire soit plus rigoureuse. Le rapport dette extérieure/PNB place en effet l'Islande en avant-dernière position des pays de l'OCDE ; une situation pour le moins préoccupante. De plus, l'endettement extérieur continue de s'accroître — une tendance qui, si elle n'était pas freinée, conduirait certainement à une situation insupportable à terme. Le taux d'intérêt réel de la dette extérieure islandaise avoisine aujourd'hui les 5 % et il est très probable que, pendant un certain temps, il excèdera le taux de croissance réelle du PNB. La stabilisation de la dette extérieure nette exige une amélioration de la balance extérieure des paiements courants (paiements des intérêts exclus). Cela implique un ralentissement de la croissance de la demande intérieure par rapport à celle des autres pays.

L'un des problèmes fondamentaux de l'Islande est encore à l'heure actuelle son extrême dépendance dans la pêche. Les efforts déployés pour diversifier son tissu industriel ont nécessité (et continueront de nécessiter) un appel massif de capital, responsable dans une très large mesure de l'importance de l'endettement extérieur. Voulant mieux exploiter ses ressources naturelles, l'Islande a massivement investi dans des activités grandes consommatrices d'énergie et fortement capitalistiques. Outre ses bancs de poissons, l'Islande dispose d'abondantes (et renouvelables) ressources énergétiques, hydroélectriques et géothermiques, qui jusqu'à présent n'ont pas été exploitées à grande échelle.

L'effort islandais de diversification industrielle a été entrepris avant le premier choc pétrolier. Dans les années 60, les fortes fluctuations annuelles de la production de poissons et les perspectives de croissance médiocre de ce secteur ont conduit les autorités à chercher de nouvelles sources de devises. L'effondrement de la pêche aux harengs à la fin des années 60 et le quadruplement des prix mondiaux du pétrole au début des années 70 n'ont fait que souligner la nécessité de développer le tissu industriel du pays et réduire sa dépendance énergétique. Les premiers projets : une fonderie d'aluminium et une centrale hydroélectrique de 240 MW à Burfell ont vu le jour en 1969. La centrale alimente non seulement la fonderie mais également Reykjavik et d'autres agglomérations du sud-ouest. D'autres centrales hydro-électriques ont été mises en service dans le bassin de la Thjorsa en 1977 et 1981, portant la puissance hydro-électrique totale du pays à 752 MW. Une autre centrale de 150 MW est prévue pour 1988, cette fois dans le bassin de la Blanda dans le nord du pays, tandis que quatre autres projets d'une puissance totale de 600 MW, tous localisés dans le bassin de la Thjorsa, sont actuellement à l'étude et devraient voir le jour entre 1988 et 1995. Est également prévue la construction d'une centrale de 250 MW à Fijotsdalur, dans l'est du pays.

Fin 1983, l'énergie hydro-électrique représentait 83 % de la capacité de production

électrique du pays, qui s'élevait alors à 908 MW. En dépit d'un accroissement de 530 % de sa puissance énergétique depuis 1968, l'Islande n'aurait mis en valeur jusqu'à présent que 7 % de son potentiel.

Le développement des centrales hydro-électriques s'est accompagné d'investissements massifs dans des industries fortes consommatrices d'énergie. La fonderie d'aluminium a été la première installation majeure à entrer en service, précédée deux ans plus tôt, en 1967, par une petite usine produisant de la diatomite de façon industrielle. Un an après le démarrage de la fonderie, les exportations d'aluminium représentaient près de 15 % des exportations de marchandises du pays. La capacité de cette usine a été augmentée à plusieurs reprises depuis et atteint aujourd'hui 85 000 tonnes par an. Représentant 10 % des exportations totales islandaises, la fonderie d'aluminium demeure la première activité manufacturière du pays et la seconde source de devises après la pêche. Mais, comme elle doit importer la totalité de ces matières premières, soit l'équivalent de 45 % de ses exportations brutes, sa contribution nette aux gains en devises est en réalité beaucoup moins importante. De plus, une partie des profits est expatriée car l'usine appartient à la société Alusuisse et est dirigée par elle.

L'usine de diatomite, installation industrielle la plus ancienne du pays, reste le troisième exportateur net. Elle ne représente que 0,8 % des gains nationaux à l'exportation mais elle n'importe aucune matière première ; elle utilise la chaleur géothermique pour transformer en diatomite pure des gisements diatomifères disponibles dans la région, au fond du lac Myvatn.

Grâce à son industrie énergétique, l'Islande a également pu réduire ses importations d'énergie. Alors qu'au début des années 70, les importations de pétrole représentaient près de 55 % de la consommation nationale d'énergie, elles ont été ramenées à 43 % en 1983. Cependant, les importations de combustibles représentent encore 15,1 % des importations totales de marchandises du pays.

Comme ses ressources énergétiques sont renouvelables et donc leur exploitation actuelle n'hypothèque en rien la richesse à la disposition des générations futures, l'Islande a tout intérêt à accélérer son programme de diversification industrielle. En revanche, sa petite population et ses ressources financières limitées sont de sérieux handicaps lorsqu'il s'agit de lancer de grands projets industriels. A cause d'une population active qui n'excède pas les 115 000 personnes, tout projet qui nécessiterait en Islande un millier de travailleurs correspondrait à un projet qui, aux États-Unis, mobiliserait près d'un million de personnes. Ainsi, pour que l'économie ne subisse pas de contraintes excessives, un projet hydro-électrique doit être étalé sur plusieurs années. Mais les taux d'intérêts étant élevés, cet étalement engendre des frais de remboursement exorbitants pendant la phase de construction durant laquelle l'investissement n'est pas productif. Pour assurer la viabilité économique et financière des projets hydro-électriques, il faut également que leur programmation aille de pair avec le développement d'industries exportatrices fortes consommatrices d'énergie.

Arrivé au pouvoir en 1983, le dernier gouvernement s'est donné pour objectif de tripler la taille du secteur industriel fort consommateur

d'énergie, tirant ainsi parti de l'accès en franchise à la CEE dont bénéficie l'Islande. Au-delà des possibilités dans l'aluminium et le ferrosilicium, il explore les perspectives offertes par d'autres industries métallurgiques et chimiques et espère inciter des sociétés étrangères à se lancer dans des co-entreprises qui pourraient utiliser directement l'énergie géothermique.

Toutefois, les autorités doivent conjointement s'attaquer au problème de l'industrie de la pêche en réduisant la place de ce secteur dont le pays demeure encore extrêmement dépendant. Les produits de la mer représentent environ 75 % des exportations nationales et 16 à 17 % du PIB. Près de 15 % de la population active sont employés directement dans les industries de pêche ou dans les industries de transformation affiliées, alors que les industries dérivées en emploient sans doute 10 %. Mais ces dernières années, les prises de poissons ont été moins riches qu'elles ne l'avaient été après que l'Islande ait porté, en 1975, à 200 milles sa zone de pêche. Simultanément, des investissements en nouveaux chalutiers se sont fortement accélérés laissant apparaître dès la fin des années 70 et le début des années 80 des signes de surcapacité. L'acuité du problème ne laisse au gouvernement d'autre alternative que de désarmer une partie de la flotille. Étant donné le poids économique de l'industrie de la pêche, une vague de faillites dans ce secteur pourrait avoir de fâcheuses conséquences économiques et financières pour le pays. Mais il semble peu probable que l'Islande obtienne le droit de pêcher dans les eaux américaines sous-exploitées ou puisse vendre à l'étranger les chalutiers en surnombre afin d'améliorer la situation financière de cette industrie.

Alors que l'Islande tente à juste titre de réduire sa dépendance à l'égard du secteur de la pêche, la faiblesse de ses ressources intérieures et l'importance de son endettement extérieur sont autant de contraintes qui pèsent lourdement sur son programme de diversification industrielle. Tout en veillant à ce que la production d'énergie et les projets industriels forts consommateurs d'énergie soient économiquement viables, il faudrait qu'elle améliore la structure de ses industries traditionnelles et développe d'autres activités exportatrices, telles que l'aquaculture et les services.

## LA SUÈDE



La diffusion des nouvelles technologies de production a été l'une des plus rapides du monde — environ 30 robots pour 10 000 salariés à l'heure actuelle, soit deux fois plus qu'au Japon.

La situation économique de la Suède s'est améliorée à plusieurs égards ces deux ou trois dernières années, grâce aussi bien à la reprise mondiale qu'à la nouvelle stratégie économique adoptée en 1982 par le nouveau gouvernement social-démocrate. La production

industrielle, stimulée par la forte progression des exportations, a regagné le terrain perdu depuis 1974, le chômage est resté relativement faible, le déficit budgétaire a diminué et la balance des opérations courantes est devenue à peu près équilibrée. Par contre, l'inflation est demeurée forte, atteignant en 1984 8 %, soit le double de l'objectif fixé par le gouvernement.

Les dévaluations de la couronne en 1981 et 1982 ont contribué à ce retournement de la situation économique. Après la première hausse des prix du pétrole, en 1973-74, l'économie suédoise était entrée dans une période caractérisée par une croissance lente, un taux d'inflation à la fois élevé et instable, un déficit budgétaire croissant, des crises récurrentes de la balance des paiements et des menaces répétées sur le principal objectif de la politique économique — le plein emploi. Au cours des années 70, de graves déséquilibres structurels s'étaient installés : c'est ainsi qu'en 1982, la dette extérieure avait dépassé 20 % du PIB, tandis que les dépenses publiques en représentaient pas moins de 67 %. Dans le but de maîtriser la balance extérieure et de maintenir une croissance économique animée par les exportations, le gouvernement doit enrayer les tensions inflationnistes pour éviter une nouvelle dévaluation, tout en poursuivant son objectif à long terme : rétablir le plein emploi et faciliter l'ajustement de l'industrie suédoise.

Le gouvernement s'est formellement engagé à réduire le chômage à 2 % de la population active. « Le rétablissement du plein emploi est l'objectif prioritaire de la politique gouvernementale. Toute personne qui souhaite travailler doit pouvoir obtenir un emploi satisfaisant. Le chômage est une tragédie personnelle et un gaspillage de ressources », lit-on dans la présentation du budget 1985-86. La fermeté de cet engagement ne signifie pas que le chômage soit exceptionnellement élevé en Suède ; il n'était que de 3,1 % de la population active en 1984, quoique, si l'on tient compte de tous ceux qui bénéficient des programmes de soutien du marché du travail, il s'établit à 7 1/2 % — soit plus du double. Pendant les années 70 et le début des années 80, on avait, au prix d'une aggravation de l'inflation, maintenu le chômage à un faible niveau, bien que la forte hausse des salaires réels ait conduit le secteur privé à licencier de la main-d'œuvre que le secteur public, au nom de la politique du plein emploi, a dû absorber. On a également eu recours, pour réduire le chômage, à des mesures sélectives de soutien du marché du travail et à des subventions à certaines branches en difficulté, ce qui a entravé le processus d'ajustement.

La détermination du gouvernement à réduire les hausses des salaires reflète une volonté à la fois de ralentir l'inflation et d'assurer un environnement plus favorable à l'emploi. En vue de limiter l'inflation à 3 % cette année, il a réussi à faire accepter qu'en 1985 les augmentations moyennes des salaires s'en tiennent à l'objectif de 5 % mais, les prix s'étant accrus de 2 1/4 % au cours du premier trimestre, la marge laissée à la hausse des prix a déjà en grande partie été utilisée.

Dans l'étude à moyen terme qu'il a réalisée en 1984, le gouvernement estime qu'on pourrait aussi ralentir l'inflation en réduisant les rigidités et les goulets d'étranglement qui affectent le marché du travail. Le fonctionnement de ce dernier a certes été amélioré ces dernières années, par une meilleure adéquation

entre demandes et offres d'emplois (les postes sont aujourd'hui pourvus plus rapidement) et par le fait qu'on a mieux réussi à satisfaire le besoin accru de travailleurs qualifiés. Mais, pour insuffler davantage de flexibilité au marché du travail, il semblerait que de telles mesures soient moins efficaces qu'une action tendant à instaurer un système plus souple de détermination des salaires et à alléger la pression fiscale globale. Certains progrès ont été réalisés avec la réforme fiscale de 1982 grâce à laquelle 90 % des salariés seront, en 1985, soumis à des taux marginaux d'imposition de moins de 50 %, mais l'incidence marginale totale de la fiscalité reste très forte par rapport à ce qu'elle est ailleurs.

Au niveau macro-économique, atteindre l'objectif du plein emploi implique une amélioration durable de la balance extérieure courante et une réduction progressive du déficit du secteur public. Il en résulterait une diminution de la demande de capitaux du gouvernement et une détente des taux d'intérêt, ce qui rendrait les conditions de l'investissement plus attrayantes pour l'industrie. En même temps, cela freinerait l'augmentation de l'emploi dans le secteur public et demanderait davantage de création d'emplois dans le privé. La politique industrielle a ici un rôle à jouer.

Entre 1974 et 1982, la production industrielle suédoise a diminué, sa part de marché à l'exportation baissant fortement. En même temps, cependant, la structure de l'appareil industriel s'est considérablement modifiée : les secteurs traditionnels, comme la sidérurgie, la construction navale et le textile, ont licencié la moitié de leurs effectifs en dix ans. En même temps, les industries mécaniques (matériel de transport, automobiles, appareils électriques et non-électriques) et surtout le secteur de la technologie de l'information n'ont cessé de se développer. De plus, la rentabilité de l'industrie suédoise s'est améliorée de façon spectaculaire depuis 1982, atteignant, voire dépassant, dans la plupart des secteurs, les niveaux de l'année exceptionnelle 1974.

Globalement, l'appareil industriel de la Suède s'est rétréci, l'emploi dans les industries manufacturières ayant baissé de 11 % entre 1975 et 1982, et le volume de l'investissement en capital fixe de 40 %. Ces mouvements résultent, dans une large mesure, de la réduction des capacités de production, mais révèlent aussi une évolution vers des unités de production plus petites et plus souples, incorporant des systèmes de fabrication automatisés. La diffusion des nouvelles technologies de production — techniques de conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO) et robots — a été l'une des plus rapides du monde ; en 1981, le nombre de robots pour 10 000 salariés a atteint, dans les industries manufacturières suédoises, 29,9, contre 13,9 au Japon et 4 aux États-Unis. Les dépenses de R-D ont aussi augmenté ; en 1983, ces dépenses (publiques et privées) se sont élevées à 2,3 % du PIB, contre 2,2 % en Allemagne, 2 % aux États-Unis et 1,6 % au Japon.

Le gouvernement a joué un rôle déterminant dans la transformation de l'appareil industriel au cours des dix dernières années. Le soutien massif aux entreprises et aux branches en difficulté — notamment la construction navale, la sidérurgie, les industries extractives et forestières — a influé tant sur la nature que sur le rythme du processus d'ajustement. Les subventions à l'industrie, qui représentaient

un pour cent des dépenses de l'administration centrale en 1975-76, sont passées à 6¼ % en 1982-83 (ou 2¾ % du PIB). Si ce soutien a permis un ajustement socialement plus acceptable, certains pensent que le freinage de la croissance induit par les subventions est la principale cause de la rupture dans les résultats des entreprises depuis le milieu des années 70. On a maintenu des activités déficitaires, immobilisant une main-d'œuvre qualifiée, ce qui a entraîné des pénuries sur le marché du travail et des hausses salariales incompatibles avec l'expansion des secteurs industriels non subventionnés.

En 1982, le gouvernement s'est résolu à diminuer les programmes de soutien et à canaliser l'aide vers une action en faveur de l'innovation et du changement technologique, tout en stimulant les exportations et en aidant les PME. Des mesures ont été prises pour soutenir directement la R-D dans l'industrie, faciliter la création d'entreprises et encourager les dépenses liées à la technologie.

Bien que les nouvelles techniques de production se soient largement diffusées, ce qui a contribué à préserver la compétitivité globale de nombreux secteurs, l'industrie suédoise a perdu des parts de marché à l'exportation, encore que le taux de couverture des importations soit resté constant et légèrement positif. Cela tient notamment au fait que la part des produits de haute technologie dans les exportations est plus faible qu'ailleurs; la Suède reste déficitaire dans les échanges de ce type de produits. Malgré cela, elle a obtenu des résultats remarquables dans certains domaines bien définis — celui des robots industriels par exemple — et elle est aussi l'un des rares exportateurs nets de technologie dans la zone OCDE.

Au total, les bons résultats de l'industrie suédoise devraient être durables, grâce à son avance technologique. La Suède a poussé la restructuration de ses industries de base plus loin que la plupart des autres pays, mais elle doit encore résoudre certains problèmes délicats si elle veut maintenir sa compétitivité à long terme. Il faut remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, encourager la création de petites entreprises de pointe et sans doute coordonner davantage les aides à la R-D dans des domaines comme la technologie de l'information.

Le fait que la Suède évolue vers une économie de haute technologie et à « forte intensité de savoir » montre bien la nécessité de réduire les rigidités qui affectent les structures de l'appareil industriel et du marché du travail. Le virage qui s'effectue en direction des produits de haute technologie a fait passer, en tant que paramètres de compétitivité, la qualité et le service avant le prix. Ni les dévaluations répétées, ni une politique industrielle classique, qui s'emploieraient tout aussi vainement sans doute à « miser sur les secteurs d'avenir » qu'à « soutenir les canards boiteux », ne créent des conditions propices à une expansion industrielle solide. Si le plein emploi reste l'objectif prioritaire du gouvernement suédois, le pays a réussi à réaliser en grande partie l'ajustement structurel et à corriger plusieurs déséquilibres macro-économiques sans aggravation majeure du chômage. L'inflation reste le problème-clé et le gouvernement doit continuer à garder la maîtrise des salaires et des prix afin d'éviter que, à moyen terme, la compétitivité ne se dégrade et que l'on retombe dans le cycle des dévaluations.

# Nouvelles publications de l'OCDE

## PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE N° 4/ printemps 1985

Numéro spécial. LE RÔLE DU SECTEUR PUBLIC : causes et conséquences de l'élargissement du secteur public, par Peter Saunders et Friedrich Klau (juin 1985)

(13 85 01 2) ISBN 92-64-22704-0 260 pages  
Le numéro :  
F75.00 £7.50 US\$15.00 DM33.00  
(13 00 00 2) ISSN 0255-0830 Abonnement 1985  
(N° 4/printemps et N° 5/automne) :  
F125.00 £12.50 US\$25.00 DM56.00

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 37 — JUIN 1985 (mai 1985)

(12 85 37 2) ISBN 92-64-22707-5 208 pages  
Le numéro :  
F55.00 £5.50 US\$12.00 DM24.00  
(12 00 00 2) ISSN 0304-3274 Abonnement 1985 (N° 37 et N° 38) :  
F110.00 £11.00 US\$22.00 DM48.00

(Voir L'OBSERVATEUR DE L'OCDE, n° 134, mai 1985).

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE — Série 1984-1985

FINLANDE (mai 1985)  
(10 85 31 2) ISBN 92-64-22711-3 82 pages  
IRLANDE (avril 1985)  
(10 85 18 2) ISBN 92-64-22690-7 108 pages  
ISLANDE (mai 1985)  
(10 85 17 2) ISBN 92-64-22689-3 88 pages  
SUÈDE (mai 1985)  
(10 85 25 2) ISBN 92-64-22712-1 98 pages  
TURQUIE (mai 1985)  
(10 85 27 2) ISBN 92-64-22710-5 78 pages  
Chaque étude :  
F20.00 £2.00 US\$5.00 DM9.00  
(10 00 00 2) ISSN 0304-3363 Abonnement à la Série 1984-1985 (20 à 24 études à paraître) :  
F340.00 £34.00 US\$75.00 DM150.00

## ÉNERGIE

AIE (Agence internationale de l'énergie)

MOVING COAL. A Study of Transport Systems by the Coal Industry Advisory Board (mai 1985)

Publié en anglais seulement.  
(61 85 08 1) ISBN 92-64-12698-8 160 pages  
F120.00 £12.00 US\$24.00 DM53.00

POLITIQUES ET PROGRAMMES ÉNERGÉTIQUES DES PAYS DE L'AIE. Examen 1983 (avril 1985)

(61 84 08 2) ISBN 92-64-22591-9 580 pages  
F180.00 £18.00 US\$36.00 DM80.00

AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)

LES ASPECTS ÉCONOMIQUES DU CYCLE DU COMBUSTIBLE (juin 1985)  
(66 85 03 2) ISBN 92-64-22714-8 190 pages  
F125.00 £12.50 US\$25.00 DM56.00

## ENVIRONNEMENT

L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT — 1985 (juin 1985)

(voir p. 11)  
(97 85 04 2) ISBN 92-64-22713-X 294 pages  
F165.00 £16.50 US\$33.00 DM73.00

DONNÉES OCDE SUR L'ENVIRONNEMENT — COMPENDIUM 1985 (juin 1985) bilingue (voir p. 11)

(97 85 05 3) ISBN 92-64-02678-9 298 pages  
F150.00 £15.00 US\$30.00 DM67.00

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE. Résultats de la Conférence internationale sur l'environnement et l'économie, 18-21 juin 1984 (avril 1985)

(97 85 01 2) ISBN 92-64-22691-5 274 pages  
F120.00 £12.00 US\$24.00 DM53.00

GESTION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DES EAUX. Prise de décision et évaluation des

investissements (mai 1985)  
(42 85 01 2) ISBN 92-64-22695-8 270 pages  
F120.00 £12.00 US\$24.00 DM53.00

## AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

TENDANCES DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE. Rapports du comité des affaires fiscales de l'OCDE (mai 1985)

(23 85 01 2) ISBN 92-64-22703-2 68 pages  
F55.00 £5.50 US\$11.00 DM25.00

## ÉDUCATION

CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement)

DEVENIR ADULTE DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION, par James S. Coleman et Tors-ten Husén (juin 1985)

(96 85 01 2) ISBN 92-64-22709-1 94 pages  
F50.00 £5.00 US\$10.00 DM25.00

EXAMENS DES POLITIQUES NATIONALES D'ÉDUCATION. Les réformes de l'enseignement en Italie (mai 1985)

(91 85 01 2) ISBN 92-64-22702-4 118 pages  
F75.00 £7.50 US\$15.00 DM33.00

## TRANSPORTS

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

31e RAPPORT ANNUEL — 1984. ACTIVITÉ DE LA CONFÉRENCE. Résolutions du Conseil des Ministres des Transports et Rapports approuvés en 1984 (juin 1985)

(75 85 03 2) ISBN 92-821-2097-X 354 pages  
F190.00 £19.00 US\$38.00 DM84.00

LES INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS DE 1960 à 1980 DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS. Analyse et implications pour l'avenir — Table ronde N° 66 (mai 1985)

(75 85 02 2) ISBN 92-821-2096-1 180 pages  
F80.00 £8.00 US\$16.00 DM35.00

## INFORMATION

ACTIVITÉS DE L'OCDE EN 1984. Rapport du Secrétaire-général (juin 1985)

(03 85 01 2) ISBN 92-64-22733-4 128 pages  
F45.00 £4.50 US\$9.00 DM22.00

## STATISTIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE — STATISTIQUES RÉTROSPECTIVES 1960-1983 (juin 1985) bilingue

(12 85 01 3) ISBN 92-64-02677-0 168 pages  
F85.00 £8.50 US\$17.00 DM37.00

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS N° 1/1985 (mai 1985) bilingue

(36 85 01 3) 148 pages  
Le numéro :  
F50.00 £5.00 US\$10.00 DM17.00  
(36 00 00 3) ISSN 0304-3738 Abonnement 1985 :  
F100.00 £10.00 US\$20.00 DM40.00

COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PRODUITS : EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS (série C) bilingue

Volume I : Exportations — données 1983 (mai 1985)

(34 83 02 3) ISBN 92-64-02676-2 294 pages

Volume II : Importations — données 1983 (mai 1985)

(34 83 01 3) ISBN 92-64-02675-4 258 pages

Le numéro :  
F80.00 £8.00 US\$16.00 DM40.00  
(34 00 00 3) ISSN 0474-540X Abonnement 1985 : (Volumes I & II):  
F150.00 £15.00 US\$30.00 DM74.00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL. Quatrième trimestre 1984 — N° 1/1985 (juin 1985) bilingue

(60 85 01 3) 332 pages  
Le numéro :  
F150.00 £15.00 US\$30.00 DM65.00  
(60 00 00 3) ISSN 0378-6536 Abonnement 1985 :  
F450.00 £45.00 US\$95.00 DM200.00

# Où obtenir les publications de l'OCDE

**ALLEMAGNE**  
OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn Tél. (0228) 21.60.45

**ARGENTINE**  
Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4º Piso,  
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tél. 33.1787.2391 y 30.7122

**AUSTRALIE**  
Australia and New Zealand Book Co. Pty. Ltd.,  
10, Aquatic Drive, Frenchs Forest, N.S.W. 2086  
(P.O.B. 459) Brookvale, N.S.W. 2100  
Tél. (02) 452.44.11

**AUTRICHE**  
OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)  
Tél. (0228) 21.60.45  
Agent local :  
Gerold & Co., Graben 31, Wien 1  
Tél. 52.22.35

**BELGIQUE**  
Jean De Lannoy, Service Publications OCDE  
avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tél. 02/538.51.69

**CANADA**  
Renouf Publishing Company Limited,  
Central Distribution Centre,  
61 Sparks Street (Mall),  
P.O.B. 1008 Station B,  
Ottawa, Ont. K1P 5R1.  
Tel. (613) 238.8985-6  
Toll Free: 1-800.267.4164  
Librairie Renouf Limitée  
980 rue Notre-Dame,  
Lachine, P.Q. H8S 2B9,  
Tel. (514) 634-7088

**CORÉE**  
Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box n° 101, Kwangwhamun, Séoul  
Tél. 72.7369

**DANEMARK**  
Munksgaard Export and Subscription Service,  
35, Nørre Søgade, DK 1370 København K  
Tél. +45.1.12.85.70

**ESPAGNE**  
Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001  
Tél. 275.46.55/276.02.53  
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,  
Barcelone 7 Tél. 317.53.08/317.53.58

**ÉTATS-UNIS**  
OECD Publications and Information Center,  
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave. N.W.,  
Washington, D.C. 20006 - 4582  
Tél. (202) 724.1857

**FINLANDE**  
Akateeminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10  
Tél. 65.11.22

**FRANCE**  
Bureau des Publications de l'OCDE,  
2, rue André-Pascal, F75775 Paris Cedex 16  
Tél. (1) 524.81.67  
Principal correspondant :  
Librairie de l'Université,  
13602 Aix-en-Provence Tél. (42) 26.18.08

**GRÈCE**  
Librairie Kauffmann,  
28, rue du Stade, Athènes 132  
Tél. 322.21.60

**HONG-KONG**  
Government Information Services,  
Publications (Sales) Office,  
Beaconsfield House, 4/F.,  
Queen's Road Central

**INDE**  
Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House, New Delhi 1  
17 Park St., Calcutta 700016  
Tél. 45896  
Tél. 240832

**IRLANDE**  
TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street, Dublin 1  
Tél. 744835-749677

**ISLANDE**  
Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - Reykjavik.  
Tél. 13133/14281/11936

**INDONÉSIE**  
Pdin Lipi, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.  
Tél. 583467

**ITALIE**  
Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze  
Tél. 579751/584468  
Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083

Sub-depositari :  
Ugo Tassi, Via A. Farnese 28,  
00192 Roma Tél. 310590  
Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma  
Tél. 6794628

Costantino Ercolano Via Generale Orsini 46,  
80132 Napoli Tél. 405210  
Libreria Hæpli,  
Via Hæpli 5, 20121 Milano Tél. 865446

Livreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"  
Via Meravigli 16, 20123 Milano Tél. 807679  
Libreria Zanichelli, Piazza Galvani 1/A,  
40124 Bologna Tél. 237389  
Libreria Lattes,  
Via Garibaldi 3, 10122 Torino Tél. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata  
dalle migliori librerie nelle città più importanti.

**JAPON**  
OECD Publications and Information Center,  
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, Tokyo 107 Tél. 586.2016

**LIBAN**  
Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, Beirut Tél. 354429-344425

**MALAISIE**  
University of Malaya Co-operative  
Bookshop Ltd., P.O. Box 1127,  
Jalan Pantai Baru, Kuala Lumpur  
Tél. 577701/577072

**NORVÈGE**  
J.G. Tanum A/S  
P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1  
Tél. (02) 80.12.60

**NOUVELLE-ZÉLANDE**  
Government Printing Office Bookshops:  
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland  
Street,  
Mail Orders, 85 Beach Road  
Private Bag C.P.O.  
Hamilton: Retail: Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857  
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office)  
Cubacade World Trade Centre,  
Mail Orders, Private Bag  
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,  
Mail Orders, Private Bag  
Dunedin: Retail, Princes Street,  
Mail Orders, P.O. Box 1104

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency,  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3  
Tél. 66839

**PAYS-BAS**  
Staatsuitgeverij Verzendboekhandel  
Chr. Plantijnstraat 1 Postbus 20014  
2500 EA S-Gravenhage  
Voor bestellingen: Tél. 070.789911  
Tél. 070.789208

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.  
Tél. 360582/3

**ROYAUME-UNI**  
H.M. Stationery Office,  
P.O.B. 276, London SW8 5DT  
Tel. (01) 622.3316, ou  
49 High Holborn  
London WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at : Belfast, Birmingham,  
Bristol, Edinburgh, Manchester

**SINGAPOUR**  
Information Publications Pte Ltd  
Pei-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road N° 02-06  
Singapore 1953 Tél. 2831786, 2831798

**SUÈDE**  
AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16356, S 103 27 STH,  
Regeringsgatan 12,  
DS Stockholm Tél. (08) 23.89.00  
Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 30004, S104 25 Stockholm  
Tel. 08/54.12.00

**SUISSE**  
OECD Publications and Information Center,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228) 21.60.45  
Agent local :  
Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11  
Tél. (022) 31.89.50

**TAIWAN**  
Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec.2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tél. 391-7396/391.7397

**THAÏLANDE**  
Suksit Siam Co., Ltd.,  
1715 Rama IV Rd.,  
Samyambangkok 5 Tél. 2511630

**TURQUIE**  
Kültür Yayinlari Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvari No. 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/ANKARA Tél. 17.02.66  
Dolmabahce Cad. No: 29  
Besiktas/Istanbul Tél. 60.71.88

**VENEZUELA**  
Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,  
Edificio Galipan, Caracas 106  
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

**YUGOSLAVIE**  
Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,  
P.O.B. 36, Beograd Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées au Bureau des Publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, F 75775 Paris Cedex 16.

# Organisation de Coopération et de Développement Economiques

## *Pays Membres :*

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse  
Turquie

## *Pays à Statut spécial :*

*Yougoslavie*

